Anabases
13 (2011)
varia

Maurice Sartre

Brigands, colons et pouvoirs en Syrie du Sud au Ier siècle de notre ère

Référence électronique
Maurice Sartre, « Brigands, colons et pouvoirs en Syrie du Sud au Ier siècle de notre ère », *Anabases* [En ligne], 13 | 2011, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 02 janvier 2016. URL : http://anabases.revues.org/1889

Éditeur : PLH-ERASME (EA 4153)
http://anabases.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://anabases.revues.org/1889
Document généré automatiquement le 02 janvier 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Maurice Sartre

Brigands, colons et pouvoirs en Syrie du Sud au Ier siècle de notre ère

Pagination de l'édition papier : p. 207-245

1 Sans être totalement ignorée des auteurs anciens, la Syrie méridionale d'aujourd'hui, la région que l'on désigne sous le terme global de Hauran, que l'on peut décrire comme l'ensemble des terres situées entre la Damascène et le nord de la Jordanie actuelle, a peu retenu leur attention et, si l'on n'avait le secours de l'archéologie et de l'épigraphie, son histoire nous échapperait presque complètement. Parcourant en tous sens cette région depuis plus de quarante ans pour en réaliser le corpus des inscriptions grecques et latines, il y a longtemps que j'ai pris conscience de son caractère original aux marges du monde romain, originalité qui tient d'abord à l'abondance remarquable des inscriptions – et au grec et au latin, il faut ajouter le nabatéen et les graffitis innombrables laissés par les populations nomades du *Harra*[2] – et à l'accroissement constant du corpus pour peu qu'on se donne la peine de visiter les villages systématiquement. Il n'est pas question de présenter ici l'ensemble de ces textes – le corpus en cours d'écriture en comptera environ quatre mille, dont plus de mille inédits – mais d'utiliser un ensemble qui s'est constitué peu à peu pour montrer ce que l'on peut tirer de ces textes parfois modestes mais que leur mise en relation rend tout à coup extrêmement bavards. Pour cette journée où mes collègues ont souhaité attirer l'attention sur mon travail, il ne m'a pas semblé de meilleur exemple de ce qu'est notre métier d'historien de l'Antiquité que de vous entraîner à ma suite au cœur d'une région peu connue et pourtant passionnante de l'Empire romain, aux confins méridionaux de la province de Syrie[3].

2 Deux textes bien connus, écrits à moins d'un siècle d'intervalle, me serviront d'introduction. Strabon, à l'époque d'Auguste, écrit ceci au sujet d'une région alors peu connue de ses lecteurs :

> « En arrière de Damas on voit s'élever deux crêtes (λόφοι), dites les deux *Trachônes*[4] *;* puis, en se portant du côté de l'Arabie et de l'Iturée, on s'engage dans un pêle-mêle de montagnes inaccessibles, remplies d'immenses cavernes qui servent de places d'armes et de refuges aux brigands dans leurs incursions et qui menacent de toute part le territoire des Damascènes : une de ces cavernes est assez spacieuse, paraît-il, pour contenir jusqu'à quatre mille hommes. Il faut dire pourtant que ce sont les caravanes venant de l'Arabie Heureuse qui ont le plus à souffrir des déprédations de ces barbares. Encore les attaques dirigées contre les caravanes deviennent-elles chaque jour plus rares, depuis que la bande de Zénodôros tout entière, grâce aux sages dispositions des gouverneurs romains et à la protection permanente les légions cantonnées en Syrie, a pu être exterminée[5]. »

3 Josèphe, qui écrit au temps de Domitien, fait allusion aux mêmes faits d'époque augustéenne :

> « Un certain Zénodôros avait affermé les biens de Lysanias[6]. Trouvant ses revenus insuffisants, il les augmenta par des nids de brigands qu'il entretint dans la Trachonitide. Ce pays était, en effet, habité par des hommes sans aveu, qui mettaient au pillage le territoire des habitants de Damas ; et Zénodôros, loin de les en empêcher, prenait sa part de leur butin. Les populations voisines, maltraitées, se plaignirent à Varron, qui était alors gouverneur [de Syrie] et lui demandèrent d'écrire à César les méfaits de Zénodôros. César, au reçu de ces plaintes, lui manda d'exterminer les nids de brigands et de donner le territoire à Hérode, dont la surveillance empêchait les habitants de la Trachônitide d'importuner leurs voisins. Il n'était pas facile d'y parvenir, le brigandage étant entré dans leurs mœurs et devenu leur seul moyen d'existence ; ils n'avaient, en effet, ni villes ni champs, mais simplement des retraites souterraines et des cavernes qu'ils habitaient avec leurs troupeaux. Ils avaient su amasser des approvisionnements d'eau et de vivres qui leur permettaient de résister longtemps en se cachant. Les entrées de leurs retraites étaient étroites et ne livraient passage qu'à un homme à la fois, mais l'intérieur était de dimensions incroyables et aménagé en proportion de sa largeur. Le sol au-dessus de ces habitations n'était nullement surélevé, mais se trouvait au niveau de la plaine ; cependant il était parsemé de rochers d'accès rude et difficile, pour quiconque n'avait pas un guide capable de lui montrer le chemin ; car les sentiers n'étaient pas directs et faisaient de nombreux détours. Quand ces brigands se trouvaient dans l'impossibilité

> de nuire aux populations voisines, ils s'attaquaient les uns les autres, si bien qu'il n'était sorte de méfait qu'ils n'eussent commis. Hérode accepta de César le don qu'il lui faisait ; il partit pour cette région et, conduit par des guides expérimentés, il obligea les brigands à cesser leurs déprédations et rendit aux habitants d'alentour la tranquillité et la paix[7]. »

4 À l'exception d'une erreur de Strabon, qui a l'air de placer les cavernes dans le seul « pêle-mêle de montagnes inaccessibles » qui encadre le *Trachôn,* c'est-à-dire dans le Jebel al-ʻArab (« en direction de l'Arabie ») et dans l'Antiliban (« en direction de l'Iturée »), la description géographique et ethnographique est particulièrement adéquate. Il faut se promener sur le Trachôn avec ces textes en main pour en apprécier l'exactitude. Strabon, qui ne connaît pas les lieux, décrit les *Trachônes* par un terme particulièrement approprié, λόφοι, ce qui décrit bien cette étendue basaltique qui se distingue des plaines environnantes par un simple bourrelet rocheux, et se situe bien au-dessous du massif qui lui a donné naissance. Pour le reste, il est particulièrement facile d'illustrer par des images la plupart des informations des auteurs anciens, tant elles sont exactes, y compris dans certaines affirmations qui pouvaient paraître excessives : l'impossibilité de circuler dans ce chaos (**fig. 1**), l'étroitesse de l'entrée des grottes et l'immensité de celles-ci. Une grotte située dans le sud-est du plateau, à ʻArīqah *(Aerita)*, justifie à elle seule les deux textes et c'est probablement elle qui est ainsi décrite (**fig. 2**).

Figure 1. Aspect du plateau du Trachôn

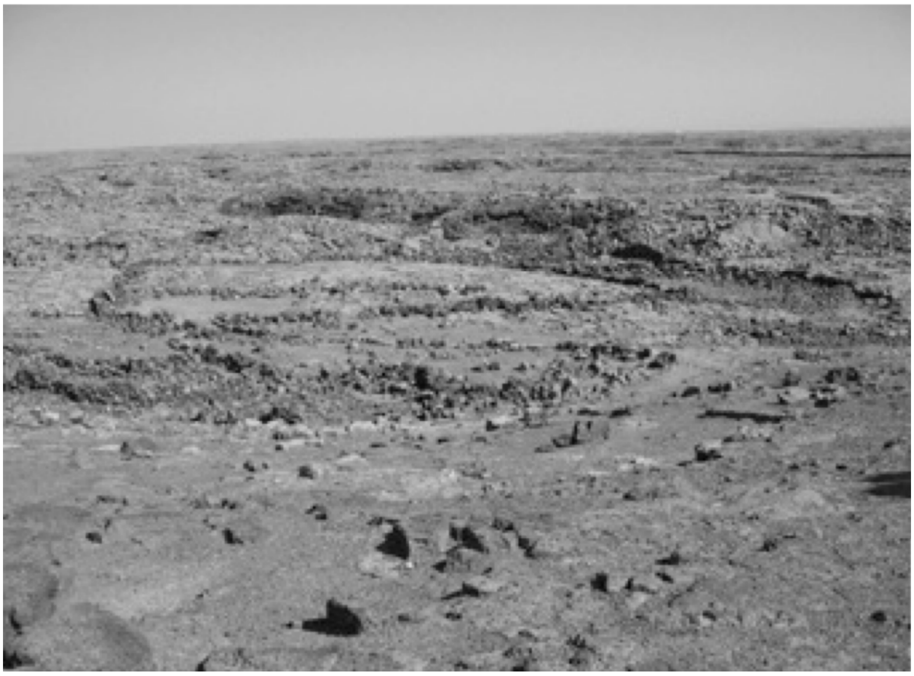
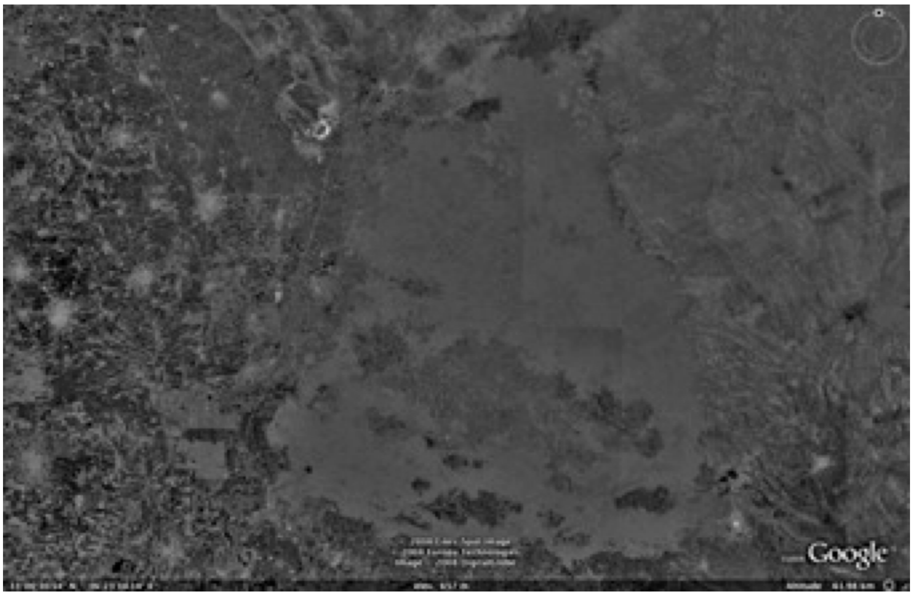


Figure 2. La grotte d'Ariqah (Aerita)



5 Le *Trachôn* (ou rugueux), en arabe *Léjà*, « refuge », est une coulée de lave récente issue principalement des deux volcans placés à son angle sud-est près de Shahbā *(Philippopolis)*, et de quelques cônes moins importants englobés dans la coulée elle-même près de Madjādel. Grossièrement triangulaire (**fig. 3**), il présente de vastes zones où la lave est restée à l'état brut, alors que d'autres secteurs, notamment dans la partie centrale, parfois très limités en superficie, ont vu la lave se décomposer en une riche terre volcanique (ce sont les parties plus sombres sur la fig. 3). L'ensemble se situe au niveau de la plaine environnante, mais s'en distingue nettement par son apparence. Comme on l'observe aussi bien sur le terrain que sur la photographie par satellite, la couverture minérale est restée presque intacte dans toute la moitié nord, elle est beaucoup plus décomposée dans la moitié sud, sans pour autant que l'on puisse confondre la région avec la grasse plaine de *Bostra* (la Nuqrah) ou encore avec la plaine de Batanée à l'ouest.

Figure 3. Vue satellite du plateau du Lejà ; en gris clair les zones couvertes de basalte, plus sombres, les zones où la lave est décomposée en terre agricole.



6 Josèphe, plus précis que Strabon – qui se contente de signaler l'action efficace des légions romaines de Syrie –, et surtout plus disert, fournit d'amples renseignements sur les moyens

mis en œuvre pour éradiquer le fléau du brigandage. On peut en résumer les grandes étapes et les aspects essentiels.

7 Dans un premier temps, Auguste confie la région à un ami de Rome, Zénodôros, un client richissime qui a pris à ferme les biens de Lysanias, souverain d'une principauté située dans l'arrière-pays de Damas (*Abila*), confisqués par les Romains en 37-36 av. J.-C. qui la remirent d'abord à Cléopâtre avant qu'elle ne revienne à Rome après Actium (*AJ* XV, 344). Bien que Zénodôros soit sans doute le fils de Lysanias ou un proche parent, c'était prendre un certain risque car il se trouvait ainsi en position de contrôler les abords de Damas à l'ouest et au sud, vers la mer et vers l'Arabie. Or, non seulement Zénodôros se montre inefficace, mais il semble organiser lui-même le brigandage pour arrondir ses revenus ; du moins est-ce l'accusation qui est portée contre lui par les populations voisines auprès des gouverneurs romains. Auguste le dépossède donc des territoires qu'il lui a confiés en 31-30, fait organiser une expédition militaire par le gouverneur de Syrie, L. Licinius Varron (gouverneur en 25-23) qui, contrairement à ce que prétend Josèphe (*BJ* I, 398), ne purgea pas le pays de ce fléau[8], puis confie ces régions à Hérode le Grand entre 25 et 20[9]. Quatre régions sont remises, au moins partiellement, à Hérode en Syrie du Sud :

– la Gaulanitide, c'est-à-dire le Jawlan, la série de plateaux et de collines située à l'est du lac de Tibériade ;

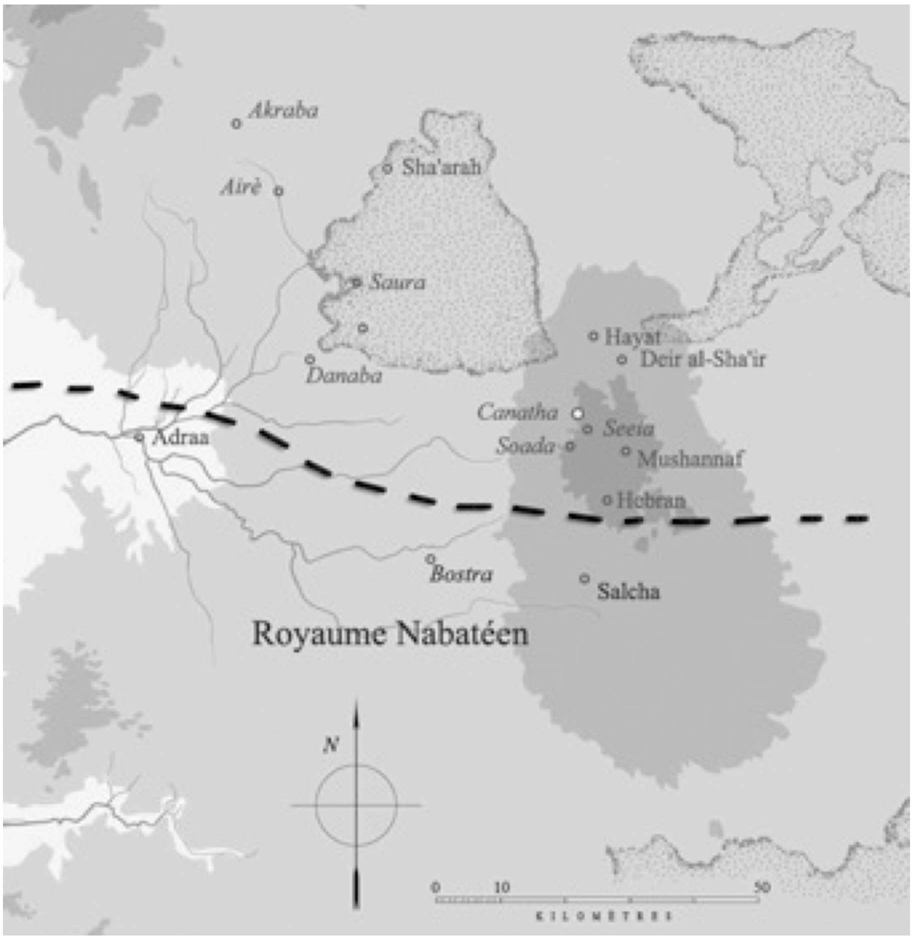
– la Batanée, terme qui désigne la riche plaine qui s'étend entre Damas au nord et *Adraa* et le Yarmouk au sud, à l'est du Jawlān. Hérode en reçoit une large partie nord, celle qui n'est pas sous le contrôle des rois nabatéens de Pétra ;

– le Trachôn, le plateau basaltique du Léjà, dont il vient d'être question ; il le reçoit en totalité[10] ;

– l'Auranitide qui semble avoir un sens plus restreint que le Hauran d'aujourd'hui ; il s'agit alors de la montagne située à l'est, ce qu'on appelait autrefois Jebel Druze et qui se nomme aujourd'hui officiellement Jebel al-'Arab. Là encore, la partie sud est entre les mains des rois de Pétra et Hérode ne reçoit donc que la partie septentrionale, avec néanmoins la cité grecque de *Canatha* (refondée récemment par Aulus Gabinius, lieutenant de Pompée, durant son gouvernement de la Syrie en 57-55) et l'important sanctuaire de Baalshamin à *Seeia*.

8 La frontière entre les deux royaumes clients, celui des Nabatéens et celui des Hérodiens, coupe donc en deux la plaine de la Nuqrah et la montagne (fig. 4).

Figure 4. Carte générale de la Syrie du Sud, montrant la frontière entre les deux royaumes clients et la répartition des inscriptions hérodiennes au Nord.



9 Hérode, selon Josèphe, entreprit d'établir à proximité du plateau du Trachôn, la seule zone qu'il qualifie réellement de dangereuse de la région, des colons. Sans indiquer de localisation précise, Josèphe mentionne d'abord l'installation de trois mille Iduméens juifs[11], après que les Nabatéens de la partie sud du Hauran ont aidé les brigands réfugiés chez eux à lancer des raids contre les territoires hérodiens. L'épisode se situe peu avant l'exécution du ministre nabatéen Syllaios, survenue en 9 av. J.-C. et Josèphe indique clairement qu'Hérode intervient alors que Syllaios est à Rome pour se défendre[12]. Mais rien n'est dit du lieu précis de l'installation de ces Iduméens.

10 La seule mention précise de lieu fournie par Josèphe concerne l'établissement de *Bathyra* (*AJ*, XVII, 23-26 ; *BJ*, I, 398), fondée par des colons juifs venus de Babylone, sous la direction d'un certain Zamaris, auxquels des avantages fiscaux furent accordés : lui et les siens furent exemptés de tribut et de toutes taxes[13]. On ignore les raisons de cette migration d'un groupe de juifs babyloniens en direction de la Syrie. Le fait est qu'ils se trouvent désœuvrés dans la région d'Antioche lorsque Hérode les embauche à son service. L'épisode se situe au temps du gouvernement de la Syrie par C. Sentius Saturninus, entre 10 et 7 av. J.-C., probablement un peu après l'installation des Iduméens que Josèphe raconte au livre précédent. Le fils de Zamaris, Iakimos, puis son petit-fils Philippe lui succédèrent à la tête de ce groupe, de sorte que l'existence de cette colonie peut être assurée durant près d'un siècle. C'est à l'évidence de ces juifs babyloniens que parle Flavius Josèphe dans son *Autobiographie*, 54 (οἱ ἐν Ἐκβατάνοις Βαβυλώνιοι Ἰουδαῖοι), non pas installés dans un lieu nommé Ecbatane, mais probablement « en Batanée ». Mais l'autorité des chefs successifs finit par s'étendre loin vers l'ouest puisque Philippe gouverna Gamala, à l'ouest du Jawlān. On reviendra sur les pouvoirs de ces chefs exceptionnels, qui étaient peut-être, au départ, confinés à la garde du Trachôn. En tout cas, la politique d'Hérode attira du monde, tous ceux qui cherchaient des terres libres de taxes. Ce qui n'alla pas sans difficulté lorsque les privilèges fiscaux, prévus pour être temporaires, furent

abolis ; il semble néanmoins que les rois successifs maintinrent l'absence de tribut (ce que Josèphe nomme la liberté), alors que les autres taxes furent remises en vigueur. La politique d'Hérode ne fut donc qu'un point de départ, et la présence des Hérodiens dans la région se poursuivit pendant environ un siècle, jusqu'à ce que soit annexé par Rome l'État sud-syrien de son arrière-petit-fils, Agrippa II, à la fin du Ier siècle de notre ère.

11 Les découvertes archéologiques et épigraphiques permettent de préciser les informations de Josèphe, de les corriger et de les compléter en certains cas, et d'apporter nombre d'éléments nouveaux au sujet de ces colons et de la politique hérodienne dans la région. On ne reprendra pas ici l'ensemble du dossier, ce qui obligerait à des redites inutiles, mais on insistera sur les découvertes récentes, y compris lorsqu'elles posent encore quelques problèmes non résolus.

12 La présence des Hérodiens dans cette région de Syrie du Sud est confirmée par de nombreux textes : on se contentera d'en signaler ici quelques-uns (**fig. 4**). Ainsi, Hérode le Grand est mentionné à *Seeia* (XVI, 262)[14]. Son fils et successeur immédiat dans ces régions, Philippe, qui y règne de 4 av. J.-C à 34 ap. J.-C., est attesté lui aussi à *Seeia* (XVI, 268, partie nabatéenne). À sa mort en 34, ses biens durent revenir à Rome bien qu'on ne possède pas d'inscriptions datées par une année de règne d'un empereur, mais dès 37, Agrippa Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, reçut une partie du domaine de Philippe, avant de se voir attribuer l'ensemble du royaume hérodien jusqu'à sa mort prématurée en 44. Des inscriptions de Mushennef (XVI, 815), *Canatha* (XVI, 183, si ce n'est pas Agrippa II), le mentionnent, et peut-être à *Seeia* figure-t-il dans un texte qui mentionne aussi l'empereur Claude (XVI, 266 à quoi s'ajoute le texte nabatéen *PAES* IV, 102), ce qui ne suffit pas à assurer qu'il ne s'agit pas de son fils Agrippa II ; de même à Hīt (XVI, 615), on ne peut trancher entre lui et son fils au vu de la titulature, mais le contexte favorise le second. Après la mort d'Agrippa Ier, Rome annexa l'ensemble de la région : deux inscriptions trouvées à Sūr[15] et à Hébran (de l'an 7 de Claude)[16] sont explicitement datées du règne de Claude sans aucune mention d'un Hérodien. De plus, on trouve plusieurs citoyens romains d'origine locale qui doivent leur citoyenneté à Claude, notamment à *Canatha* (XVI, 184, surtout 218 et 223) et à Walghā (XVI, 64). J'y vois la preuve que la politique de Claude d'octroi de la citoyenneté romaine aux notables indigènes, bien attestée dans d'autres provinces du monde romain, notamment l'Asie Mineure et la Gaule, concerne aussi cette région éloignée de la Syrie[17].

13 Mais c'est Agrippa II qui est le mieux attesté, même s'il est difficile de dater précisément les inscriptions qui le concernent en raison de l'emploi de plusieurs ères différentes (cf. plus bas). On le trouve à Sūr (XV, 103), à Deir al-Sha'īr (XVI, 642), à Hīt sans doute (XVI, 615), à Sanamein (XIV, 559), à *Seeia* (XVI, 270), à *Canatha* (XVI, 197), à 'Aqrabāt (XIV, 512).

14 Seules quelques-unes de ces inscriptions doivent retenir l'attention ici, celles qui sont en rapport direct ou indirect avec la lutte contre les brigands, et l'organisation militaire hérodienne.

15 Il faut mentionner en premier lieu un fragment d'édit, affiché à *Canatha*, très mutilé (XVI, 183), où il est visiblement question de gens qui vivent cachés dans des cavernes comme des bêtes sauvages. On ne sait *a priori* si le roi est Agrippa Ier ou Agrippa II car la titulature des deux est identique, mais il est probable qu'il s'agit du premier[18]. En effet, on a sans doute de nombreux fragments du même édit ou d'un édit de même nature gravé sur la façade du temple 2[19] de *Seeia* (XVI, 266). Bien qu'aux seize fragments connus, les fouilles franco-syriennes aient ajouté une vingtaine de fragments nouveaux, et malgré nos efforts pour reconstituer le puzzle, le sens n'en est toujours pas clair. Néanmoins il y est fait mention de l'empereur Claude et, parmi les quelques mots identifiables, on comprend que le roi invite à « faire cesser » les déprédations. L'impression reste que les deux textes ont bien le même objet et que, un demi-siècle après la mort d'Hérode, le problème de la sécurité n'est pas résolu. On objectera que *Canatha* comme *Seeia* sont situés sur les pentes du Jebel, non sur le Trachôn. Mais rien ne prouve que l'édit n'avait qu'une portée locale et, au contraire, il n'est pas sans intérêt de noter son affichage à la fois dans la plus grande ville de la région (la seule cité grecque de cette partie du royaume) et dans le sanctuaire le plus en vue de tout le Hauran.

16 L'épigraphie apporte aussi des renseignements sur l'armée hérodienne en service dans la région. Plusieurs inscriptions connues depuis longtemps peuvent être mentionnées, mais des découvertes récentes apportent des renseignements nouveaux et essentiels.

17 Parmi les textes connus depuis longtemps, on citera d'abord une inscription de Sūr al-Léjà (antique *Saura*) (XV, 103)[20] (**fig. 5**) qui dit ceci :

> Ἡρώδῃ Αυμου στρατοπεδαρχήσαντι ἱππέων κολωνειτῶν καὶ στρατιωτῶν καὶ στρατηγήσας βασιλεῖ μεγάλῳ Ἀγρίππᾳ κυρίῳ Ἀγρίππας υἱὸς ἐποίησεν, (ἔτους) κ΄.

> « Pour Hérôdès, fils d'Aumos, qui fut chef du camp des cavaliers colons et des soldats et qui fut général pour le grand roi Agrippa notre maître, Agrippas, son fils, a fait (ce monument), en l'an 20. »

Figure 5. Inscription honorifique pour Hérodès fils d'Aumos (Sūr al-Léjà).



18 Il y a quelque incertitude sur les fonctions remplies ; en effet les deux verbes au participe aoriste sont reliés par καί et on attend donc qu'ils se rapportent tous les deux à Hérodès fils d'Aumos. Or, le second est au nominatif et devrait donc porter sur son fils, Agrippas. La première solution me paraît néanmoins la plus vraisemblable car la place de στρατηγήσας convient mieux ici pour qualifier le père que le fils dont le nom vient plus loin. À dire vrai, on peut laisser ici de côté ce problème pour ne retenir que la présence d'officiers hérodiens portant les titres de stratopédarque et de stratège, officiers d'origine arabe comme le prouve le nom du père d'Hérodès, Aumos, arabe *'wm*, étant typique de cette région.

19 Selon le point de départ de l'ère utilisée, l'inscription est à placer en 68-69, 73-74 ou 79-80. On sait en effet qu'Agrippa II utilise trois ères royales différentes, dont deux que séparent cinq années sont utilisées dans les inscriptions[21], la troisième n'étant utilisée que sur les monnaies. Henri Seyrig estimait qu'il y avait deux ères dont il fixait les points de départ en 56 et 61[22]. Mais il faut sans doute abandonner cette solution. D'une part, l'ère de 61, par laquelle on datait toutes les monnaies depuis un siècle, débute en réalité en 60 comme l'a montré N. Kokkinos[23], seule solution pour que soient cohérentes années de règne d'Agrippa II et consulats de Domitien[24]. Sauf preuve du contraire, cette ère ne semble être employée que sur des monnaies (mais non toutes), et nous n'avons aucune preuve qu'elle figure dans une inscription. Elle fut sans doute inaugurée lors d'un accroissement (non documenté par ailleurs) du royaume d'Agrippa. Selon A. Kushnir-Stein, les deux ères utilisées dans l'épigraphie débutent beaucoup plus tôt, l'une à l'automne 49, lors de l'octroi de la tétrarchie d'Hérode de Chalcis à Agrippa II, l'autre courant 54[25], lorsque Claude, peu avant sa mort, transfère Agrippa de la tétrarchie de Chalcis à un vaste royaume constitué des États de Philippe, Lysanias et Varus[26]. Lorsque figure une seule date, il est difficile de savoir s'il s'agit de la première ou de la seconde ère. On ne peut pas même se fonder sur le fait que le texte provient du territoire de la seconde donation puisqu'on connaît des exemples de souverains qui, possédant de la sorte plusieurs ères royales, utilisent indifféremment l'une ou l'autre, en n'importe quel point de leur royaume[27]. On pourrait imaginer qu'ici, dans l'ancienne tétrarchie de Philippe, on use en priorité de l'ère qui commémore le début du règne d'Agrippa II dans cet État, soit l'ère de 54. On serait donc en 73/4 ; mais cela n'a rien de décisif.

20 Que l'on soit en 68/9 ou en 73/4, on n'est probablement pas à la première génération de serviteurs des Hérodiens, car le nom de l'officier honoré et celui de son fils ne sont sûrement pas choisis au hasard : la naissance du père remontant au moins à une quarantaine d'années, on peut supposer que son propre père, Aumos, était déjà au service d'Hérode Philippe (4 av.-34 ap. J.-C.). On reviendra plus loin sur ce texte.

21 Une autre inscription nous fait connaître un préfet d'un roi Agrippa à Deir al-Shaʿīr, près d'al-Hīt, antique *Eeitha* (XVI, 642) (**fig. 6a et b**) ; le texte est aujourd'hui brisé en deux fragments conservés en des lieux séparés[28], mais une copie ancienne de Waddington assure qu'ils doivent être réunis. Waddington lisait ainsi le texte[29], tout en précisant qu'il avait lu un Λ au début du second nom, plutôt qu'un Δ :

> Δ[ι]ομήδης Δαρήιος ἔπαρχος βασιλέως μεγάλου Ἀγρίππα ἀπὸ θεμελίων ἀνήγειρεν.

Figure 6a et 6b : inscription de Diomède (Deir al-Shaʿīr).





22 W. Dittenberger[30] s'étonnait de la graphie Δαρήιος pour Δαρεῖος, et suggérait de corriger en Χάρητος, nom dont il observait qu'il se trouvait deux fois dans le village d'al-Hīt, tout proche. Cette suggestion sage est passée largement inaperçue[31]. Nous avons donc scruté à nouveau les photographies des deux fragments conservés de l'inscription et il apparaît clairement que la première lettre du second nom n'est ni un Δ, ni même un Λ, mais un X très usé mais sûr. Et ce que Waddington a lu comme un I est en fait un T avec une barre très courte mais nettement visible. On lira donc ainsi ce texte :

> Δ[ι]ομήδης Χάρητος ἔπαρχος βασιλέως μεγάλου Ἀγρίππα ἀπὸ θεμελίων ἀνήγειρεν.
>
> « Diomède fils de Charès, préfet du grand roi Agrippa, a fait ériger [ce monument)]depuis les fondations ».

23 Cette lecture, désormais assurée, nous prive d'un habile rapprochement que suggérait Waddington entre ce soi-disant Diomède Darius et un Darius dont parle Flavius Josèphe au début de la grande révolte de 66 : après que les notables de Jérusalem et de Judée aient envoyé une ambassade à Agrippa II pour lui demander un renfort de troupes avant que la rébellion ne prenne de l'ampleur, le roi rassembla 3 000 hommes pour porter secours au peuple, hommes pris en Auranitide, Batanée et Trachonitide précise l'historien juif qui ajoute : « Ceux-ci sous le commandement de Darius, maître de sa cavalerie, et de Philippe fils de Iakimos, général de son armée » (*BJ* II, 421). Quel que soit le titre exact de ce Darius, il n'a rien à voir avec l'officier de Deir al-Shaʿīr. En revanche, ce dernier bénéficie de rapprochements nouveaux.

24 En effet, à *Eeitha* (moderne al-Hīt), tout près de là, un officier anonyme semble avoir été lui aussi préfet du roi Agrippa, et « stratège des nomades » (XVI, 615)[32].

> Ἐπὶ βασιλέω[ς Μ. Ἰου]λίου Ἀγρίππᾳ [- - -] Χάρητος ἔπα[ρχος] σπείρης Αὐ[γούστης καὶ στρατηγ]ὸς νομάδων [- - -]ης καὶ Χαλ[- - -].
>
> « Sous le roi M. Iulius Agrippas, Untel fils de Charès, préfet de la cohorte Augusta (?) et stratège des nomades de… et de Chal… ».

25 L'objet de l'inscription reste inconnu, mais le souci de la dater laisse supposer qu'il s'agit soit d'une consécration, soit de l'édification d'un édifice public ou privé. On ne saurait en dire davantage si ce n'est que c'est bien le préfet lui-même qui agit : la finale qui précède νομάδων invite en effet à mettre son nom au nominatif. Les restitutions paraîtront peut-être audacieuses, mais je les crois justifiées. Waddington avait restitué une titulature allongée d'Agrippa, avec

la mention μεγάλου, mais cela paraît improbable compte tenu de la longueur des lacunes aux autres lignes, entre 4 et 6 lettres au maximum[33]. Le chef d'une aile (σπείρη) est un préfet (ἔπαρχος), et cette aile est connue par ailleurs[34]. [Στρατηγ]ὸς νομάδων pose plus problème, mais le titre est attesté pour des officiers romains un peu plus tard, y compris dans un village voisin (XVI, 698). Je crois même qu'on peut aller plus loin sur deux points. D'une part, à la fin, il est tentant de restituer un toponyme comme Χαλκίς ou un adjectif dérivé, Χαλκιδίκη ou Χαλκιδηνή[35]. Le mot qui précède doit être de même nature puisqu'il lui est relié par καί. Si l'on songe qu'Hérode a reçu d'Auguste le domaine de Zénodôros, qui lui-même détenait, au moins en partie, les biens de Lysanias, à savoir Abila et Chalcis[36], on songe assez logiquement à restituer [Ἀβιλήν]ης καὶ Χαλ[κιδίκης]. Cette suggestion de Th. Brüggemann[37] est séduisante, mais elle soulève nombre de problèmes. En effet, Agrippa II reçut bien le royaume de son oncle Hérode de Chalcis à l'automne 49 (*BJ*, II, 247), mais il l'échangea contre les tétrarchies de Philippe, de Lysanias et de Varus en 53/4[38] : « [Claude] transféra Agrippa de Chalcis à un royaume plus vaste, en lui donnant ce qui avait été la province de Philippe, c'est-à-dire la Trachonitide, la Batanée et la Gaulanitide, à quoi il ajouta le royaume de Lysanias et ce qui avait été la tétrarchie de Varus » (*BJ* II, 247). Josèphe ajoute ensuite que Néron donna à Agrippa II, probablement dès 55-56, « Abila[39], Iulias en Pérée, Tarichée et Tibériade en Galilée » (*BJ* II, 252), mais il n'est pas question de Chalcis du Liban. À en croire Josèphe, Agrippa II n'aurait donc pas détenu en même temps Chalcis du Liban et Abila de Lysanias, et il serait donc étrange qu'un agent royal soit en charge d'une circonscription regroupant ces deux entités. À partir de là, on peut formuler plusieurs hypothèses, dont aucune n'est actuellement vérifiable. Soit notre Agrippa n'est pas le second, mais le premier, qui a de fait possédé ensemble Abilène et Chalcidique, et dans ce cas, il faut remonter la date de l'ensemble du dossier. Soit Agrippa II a récupéré de fait Chalcis à une date inconnue ; selon l'hypothèse formulée par Alla Kushnir-Stein, l'ère de 60 commémorerait un nouvel accroissement du royaume d'Agrippa II : ne serait-ce pas le retour de Chalcis sous son autorité ? Mais s'il en était ainsi, il faudrait admettre que la Chalcidique dont Aristobule est roi vers 72 selon Josèphe (*BJ* VII, 226) ne se situe pas autour de Chalcis du Liban, ou qu'il ne la possède que depuis peu[40] ce qui nous entraîne dans de nouvelles difficultés considérables. Soit, et c'est peut-être la meilleure solution, le second terme n'est pas Χαλκιδίκη, mais un autre toponyme commençant de la même manière. Or, dans la tétrarchie de Lysanias se situe une région que Ptolémée (V, 15, 17) nomme Χαλυβωνίτις, vallée située au nord de celle du Barada, et pratiquement parallèle à elle[41]. Il ne serait pas étonnant qu'un officier soit en charge des nomades de ces deux vallées parallèles de l'Antiliban, l'Abilène proprement dite et la Chalybônitide. Une inscription en l'honneur d'Agrippa II provient précisément de Ḥalbūn même, cœur de cette zone[42], confirmant son appartenance au royaume. Quelle que soit la solution adoptée, cela n'interfère pas avec notre développement sur la présence hérodienne en Syrie du Sud, et je laisse donc cette question périphérique de côté pour l'instant.

26 Une seconde hypothèse me paraît devoir être suscitée par l'inscription d'al-Hīt. L'officier du roi Agrippa reste anonyme, et seul son patronyme subsiste, Charès. Or, un Charès est mentionné en passant par Josèphe, tué par les habitants de Gamala en 67 : il serait, selon Josèphe, un parent de Philippe fils de Iakimos, donc probablement un juif babylonien comme lui[43]. Ce nom, qui n'est pas attesté une seule fois ailleurs dans la Syrie intérieure[44], se trouve en revanche plusieurs fois dans ce seul village de Hīt, dont une fois comme patronyme d'un Héraclitos, stratège sous l'Empire (XVI, 599). Dans cette dernière inscription, un autre Charès, surnommé « l'Hirondelle », est le père d'un Ouaros/Varus, nom qui se trouve être aussi le nom du père et du fils d'un Diomèdès : or, non seulement un Diomède, ancien membre de la légion de *Bostra* bénéficie d'une belle épitaphe à *Eeitha* même (XVI, 608), ce qui peut relever du hasard, mais, surtout, on a vu plus haut qu'un Diomède fils de Charès est préfet du roi Agrippa dans une inscription du site voisin de Deir al-Sha'īr (XVI, 642). Il est difficile de ne pas considérer qu'il existe à *Eeitha* une tradition onomastique associant les noms Charès et Diomède au sein d'une famille dont plusieurs membres servent dans l'armée romaine, après que d'autres aient servi dans l'armée hérodienne.

27 On en sera peut-être davantage convaincu si, pour compléter ce dossier, je reproduis une inscription d'al-Ḥārrah (XIV, 486)[45], en Batanée, qui donne le texte suivant :

Διὶ Βεελβααρῳ Διομήδης Χάρητος ἔπαρ[χ]ος καὶ στρατηγὸς Βαταναί[ας].

« À Zeus Beelbaaros, Diomède, fils de Charès, préfet et stratège de Batanée ».

28 Aucune indication de date ne figure, mais les titres mêmes plaident pour une date hérodienne, car, sous cette forme, ils sont inconnus sous l'Empire. Décidément, en retrouvant une fois encore les noms Diomède et Charès, il est bien difficile de se défaire du sentiment qu'une famille d'agents royaux hérodiens cultive une tradition onomastique particulière. Ferais-je l'hypothèse que le préfet et stratège des nomades anonyme de Hīt se nomme aussi Diomède ? Si celui d'al-Ḥārrah est le même que celui de Hīt, il aura changé de fonctions, passant d'un commandement dans l'arrière-pays de Damas et la Beqā' centrale au commandement plus général de la Batanée. Celle-ci forme visiblement une unité administrative : Josèphe la désigne comme une toparchie (*AJ* XVII, 23-29), dont on voit ici qu'elle correspond aussi à un ressort militaire. Retenons pour l'instant que sous un roi Agrippa, probablement Agrippa II, sont attestés trois préfets : l'un, Diomède fils de Charès (XVI, 642), est préfet sans autre précision ; un autre, un anonyme fils de Charès (XVI, 615), qui pourrait bien se nommer aussi Diomède, préfet et stratège de nomades peut-être d'Abilène et de Chalybônitide (?) ; un troisième, Diomède fils de Charès, préfet et stratège de Batanée (XIV, 486). Il me semble très vraisemblable qu'il s'agit du même individu dans les trois inscriptions.

29 Une objection pourrait être présentée : si Diomède fils de Charès, à al-Ḥārrah, est le fils du Charès parent de Philippe fils de Iakimos, est-il vraisemblable que ce juif babylonien fasse une dédicace à Zeus Beelbaaros ? Je crois qu'on peut répondre par l'affirmative car les Hérodiens ont eux-mêmes donné l'exemple de consécrations faites aux dieux locaux ou à l'empereur divinisé dans les districts à majorité non-juive de leurs États, à *Panion*, *Sébasté*, Césarée, et *Canatha*. Qu'un agent royal de haut rang agisse de même dans le sanctuaire d'un dieu local ne peut réellement surprendre[46]. De plus, ce Zeus Beelbaaros est sans doute la divinité topique du lieu nommé *Baaras* par Josèphe[47], près de Machéronte, qui abrite deux sources, l'une glacée, l'autre brûlante, et dont le mélange possède des vertus thérapeutiques contre les maladies nerveuses[48]. L'endroit est connu d'Eusèbe[49], Pierre l'Ibère en donne une description imagée[50] et il figure sur la carte de Madaba[51]. Hérode, malade, avait pris les eaux tout près de là, à *Callirhoè*[52]. Diomède élève un *ex-voto* somme toute assez banal et remercie un dieu guérisseur local.

30 Si ce Zeus Beelbaaros est bien le dieu des sources des bords de la mer Morte[53], il faut expliquer pourquoi la dédicace est dressée à al-Ḥārrah, plus de cent kilomètres au nord. Il n'y a guère qu'une seule explication possible : c'est le lieu (ou l'un des lieux) de résidence du stratège de Batanée. Rentré chez lui guéri ou soulagé, Diomède aura marqué sa reconnaissance. On ne peut guère s'étonner du choix d'un tel lieu comme centre militaire. Le tell Ḥārrah domine toute la région et se voit de tous les points de la Batanée. Bien que le village ait été largement ignoré des voyageurs, nous y avons recopié une vingtaine d'inscriptions grecques, et il y a des chances que ce soit, à époque chrétienne, le siège épiscopal d'Eutimia[54], ce qui souligne la relative importance de l'endroit. Cette seule inscription hérodienne n'autorise pas à tirer des conclusions décisives, mais elle oblige à s'interroger sur le rôle de ce lieu dans la topographie hérodienne : ne serait-ce pas là qu'il faudrait placer le centre ou l'un des centres de l'administration hérodienne en Batanée ? Quel rapport le site entretient-il avec la fondation hérodienne de *Bathyra*, seul toponyme explicitement mentionné par Josèphe ? On sait que le village de Baṣīr où on le localise le plus souvent n'a livré pratiquement aucun vestige, aucune inscription (en dehors d'une invocation à saint Élie)[55]. La question reste ouverte.

31 Notre connaissance de l'armée hérodienne peut encore s'appuyer sur un autre ensemble de textes qui nous font connaître un centurion romain, L. Obulnius (XVI, 175, 197, 269, 269a, 269b)[56], centurion au service des Hérodiens. On ne donnera ici qu'une seule des cinq inscriptions où il apparaît (197), inscriptions qui proviennent toutes du secteur *Canatha/Seeia :*

[- - -] στ̣[ρατοπε]δάρχο[.] Λούκιος Ὀβούλνιος ἑκατοντάρχης σπίρης Αὐγούστης παρηκολούθησα τῷ ἔργῳ (ἔτους) ακ´ τοῦ ςι´.

Ἔτους ηκ´ βασιλέως μεγάλου Μάρκου Ἰουλίου Ἀγρίππα κυρίου φιλοκαίσαρος εὐσ̣ε̣β̣ο̣ῦ̣ς κ̣α̣ὶ̣ φ̣ι̣λ̣ο̣ρ̣ω̣μ̣α̣ί̣ο̣υ̣ τ̣[οῦ ἐκ βασιλέως μεγάλου - - -].

« … chef de camp, Lucius Obulnius, centurion de l’aile *Augusta*, j’ai suivi de près les travaux, l’an 21 qui est aussi l’an 16. »

« L’an 28 du grand roi M. Iulius Agrippa notre maître, ami de l’empereur, pieux et ami des Romains, fils du grand roi… »

32 Il s’agit clairement d’un Romain ou Italien d’origine (son gentilice est totalement obscur), détaché ou recruté dans l’armée hérodienne : le commandement de l’aile *Augusta* est attesté (quoique largement restitué) aussi pour le fils anonyme de Charès. Les deux inscriptions, séparées par sept ans, datent de 69-70 pour la première, de 76-77 pour la seconde. Dans la première, Obulnius honore un personnage qui porte le titre de *stratopédarque*, titre attesté pour Hérodès fils d’Aumos et pour Philippe fils de Iakimos. Noter que l’inscription est datée de l’an 21, celle pour Hérodès à Sūr, de l’an 20. L. Obulnius a particulièrement vénéré les dieux de *Seeia*, puisqu’on possède de lui des consécrations à Zeus Kyrios (XVI, 269), à Atargatis Kyria (XVI, 269b) et à une autre divinité dont le nom est perdu mais qui est aussi honorée de l’épithète Kyrios ou Kyria (XVI, 269a).

33 Une inscription conservée à Beyrouth mais provenant à coup sûr du Hauran (XVI, 1475) (**fig. 7**) apporte des renseignements d’un autre genre sur l’armée hérodienne.

Ἀρχιεὺς ὁ ἐπὶ Ἀγρίππου βασιλέος γενόμενος κεντυρίων δεκαοκτὼ ἔτους καὶ ἐπὶ Τραιανοῦ στρατηγὸν δέκα.

« Archieus, qui servit sous le roi Agrippa comme centurion pendant 18 ans et sous Trajan comme stratège dix ans ».

Figure 7. Inscription d’Archieus.



34 Il s’agit sans doute d’une consécration bien que l’on ne comprenne pas le rapport qui existe entre le texte et le buste féminin autour duquel il est gravé. On notera qu’il porte aussi le titre de centurion (ici non pas traduit mais translittéré), bien qu’il ne soit pas citoyen romain. L’inscription date au plus tôt de 108 si l’officier est entré au service de Trajan dès le début de son règne. On ignore son origine, car le nom Archieus est totalement inconnu en Syrie en dehors de cet exemple. On reviendra plus loin sur ce texte important.

35 Ce dossier de textes connus s’est étoffé de trois nouvelles inscriptions qui apportent chacune une information nouvelle intéressante. On les présente ci-dessous brièvement.

36 À Sūr al-Léjà, dans le village d’où provient l’inscription en l’honneur d’Hérodès fils d’Aumos, j’ai trouvé dans un champ une épitaphe en grec (XV, 107) (**fig. 8**) qui se lit ainsi :

(Ἔτους) κη ´ βασ(ιλέως) Ἀγρ(ίππα) Αυσος Α.ου, δεκουρί(ων).

« L’an 28 du roi Agrippa, Ausos, fils d’Aios, décurion ».

Figure 8. Épitaphe du décurion Ausos (Sūr al-Léjà)



37 L'inscription est modeste, mais elle apporte deux renseignements : d'une part, elle confirme qu'il y avait bien des cavaliers stationnés là comme le laissait entendre le texte en l'honneur d'Hérodès fils d'Aumos, puisque l'un des sous-officiers est enterré sur place ; d'autre part, les membres de cette unité hérodienne sont bien loin d'être tous juifs ou étrangers à la région, car Ausos est un nom typiquement arabe, tout comme Aios (les deux se trouvent fréquemment dans l'épigraphie grecque du Hauran). Le recrutement local n'est donc pas à exclure, loin de là. L'inscription date de 76-77 ou 81-82 ap. J.-C., selon l'ère utilisée. On a donc une double confirmation des renseignements fournis par l'inscription pour Hérodès fils d'Aumos.

38 Un peu plus au sud, dans le village de Dhunaybé, antique *Danaba*, un bloc errant (XV, 228)[57] (**fig. 9**) a livré le texte suivant :

> Οἱ ἐν Δανάβοις Ἕλληνες Μηνοφίλωι εὐνοίας ἕνεκεν.
>
> « Les Grecs résidant à Danaba, à Ménophilos, en raison de sa bienveillance ».

Figure 9. Inscription honorifique des Grecs de Danaba



39 En dépit de quelques questions en suspens, l'apport est considérable. Le texte confirme d'abord que le village de Dhunaybeh se nommait bien dans l'Antiquité *Danaba*[58]. En second lieu, il fait connaître un groupe qui se nomme lui-même « Les Grecs de *Danaba* », au sens de « Les Grecs résidant à *Danaba* ». La formule paraît banale alors qu'elle ne l'est pas comme je le montrerai plus bas. Ce groupe honore l'un des siens « en raison de sa bienveillance », ce qui est typique des inscriptions honorifiques grecques depuis l'époque hellénistique. Le personnage honoré porte un nom grec, ce qui ne préjuge pas de son origine : les inscriptions de Syrie font connaître des centaines d'indigènes portant un nom grec. Mais ce nom précisément ne se trouve nulle part en Syrie, à l'exception d'une Μηνόφιλα à *Epiphaneia* sur l'Oronte (Hama) datée de 101 (*IGLS* V, 2015). Comme le personnage ne porte pas de patronyme, il est difficile d'aller plus loin, mais rien ne contredit qu'il soit lui-même membre du groupe qui l'honore, à savoir les « Grecs de *Danaba* ».

40 La formule est inédite quoique parfaitement claire à mes yeux. Pour qu'un groupe se définisse par cet ethnique, il faut qu'il soit isolé dans un milieu qui n'est pas grec. Cela fait songer aux Romains résidant (*consistentes*) dans les cités d'Asie Mineure, ou aux Grecs habitant dans les métropoles d'Égypte. Encore ceux-ci n'utilisent-ils pas cette tournure, mais une formule plus « culturelle », « ceux du gymnase ». On peut trouver un parallèle dans une inscription palmyrénienne où il est question des « marchands palmyréniens et grecs qui résident à Séleucie » (*IGLS* XVII, 24 : fortement restitué mais sûr à cause de l'araméen) : [οἱ ἐν Σελευκείᾳ ἔμπ]ο[ρ]οι Πα[λμυρηνοὶ καὶ Ἕλλην]ες. Mais le parallèle le plus proche se trouve chez Flavius Josèphe et nous ramène très exactement à proximité du Léjà. Lorsqu'il mentionne les colons juifs originaires de Babylonie installés en Syrie du Sud par Hérode, Josèphe emploie deux fois (*Autobiographie*, 54 et 57) l'expression suivante : οἱ ἐν Ἐκβατάνοις Ἰουδαῖοι, précisant dans la première des deux occurrences Βαβυλώνιοι Ἰουδαῖοι. Je crois le texte corrompu[59] et c'est sans doute le zèle d'un copiste qui a ajouté un EK devant Βατάνοις, mais cela ne change rien au fond : comme il y a « les Grecs à Danaba », il y a « les juifs babyloniens à Ecbatane (ou "en Batanée") ».

41 Mais le parallèle va plus loin que la grammaire. Car cela n'aurait aucun sens de distinguer les Grecs des autres au sein d'une province romaine, surtout dans une province, la Syrie, dont la langue est le grec. Cela n'a de sens que si « les Grecs » désigne un groupe spécifique, soit qu'il jouisse de droits particuliers, soit qu'il constitue une unité fonctionnelle. Le parallèle que j'évoquais avec les juifs babyloniens de Batanée me semble fournir la solution : nous avons là un groupe de mercenaires grecs au service des Hérodiens. Certes, le texte n'est pas daté, mais cette écriture carrée se retrouve sur d'autres textes du Ier siècle de notre ère et ne s'oppose

donc pas à cette date haute. On peut ajouter que la présence d'un *iota* adscrit va aussi dans le sens d'une datation haute.

42 Si l'on accepte cette conclusion, il y avait donc un poste militaire hérodien à *Danaba*, tenu par une garnison d'origine grecque (ou armée à la grecque). Cela ne peut surprendre. *Danaba* occupe en effet une position privilégiée sur une butte en avant de l'angle sud-ouest du Trachôn, excellent poste d'observation pour contrôler à la fois ce qui se passe sur le plateau et dans la plaine où cheminent les routes du Sud vers Damas.

43 Cela conduit dès à présent à modifier quelque peu le tableau que Josèphe donne des garnisons hérodiennes. Certes, il n'y a pas de raison de douter de son affirmation qu'Hérode installa ici des juifs d'Idumée en plus des juifs de Babylonie commandés par Zamaris. Mais l'épigraphie ne nous a livré la trace d'aucun des premiers, alors que nous avons probablement la preuve épigraphique des seconds, au moins en ce qui concerne les chefs. Mais l'épigraphie nous enseigne aussi que des officiers hérodiens provenaient de Rome ou du moins de l'Empire (L. Obulnius, peut-être Archieus) et des familles arabes de la région (Hérodès le chef de camp, le décurion Ausos), familles que l'on trouve parfois engagées au service des Hérodiens sur plusieurs générations si l'on en juge par l'onomastique « loyaliste » d'une famille comme celle d'Ausos, qui nomme son fils Hérodès, alors que celui-ci a pour fils un Agrippas. On a vu qu'une garnison était également constituée de Grecs. La lutte contre le brigandage endémique sur le Trachôn n'a donc pas été conduite par les seuls soldats juifs des Hérodiens, mais par des mercenaires de diverses provenances, y compris des indigènes. Ce n'est pas une surprise puisque l'on sait qu'Hérode avait embauché des mercenaires gaulois, germains et thraces[60], mais cela corrige singulièrement le récit de Josèphe.

44 Une troisième inscription, découverte à Shāʻrah (XV, 62a)[61], village situé sur la bordure occidentale du Trachôn, dans la partie nord, éclaire un autre aspect de la lutte des Hérodiens contre le brigandage, l'aspect institutionnel (**fig. 10**). Josèphe, on l'a rappelé plus haut, indique que les Babyloniens de Zamaris avaient bénéficié de privilèges fiscaux à durée limitée. Cela rappelle un texte bien connu du même Josèphe où celui-ci explique comment Antiochos III, soucieux de pacifier l'intérieur de la Phrygie et de la Lydie révoltées, fit venir de Babylonie (déjà !) et de Mésopotamie deux mille familles juives qu'il installa dans le pays[62] en spécifiant au vice-roi Zeuxis : « Tu donneras à chacun d'eux un emplacement pour construire une maison et une terre pour cultiver et planter des vignes et tu les exempteras du paiement des taxes sur les produits du sol pendant dix ans. Jusqu'à ce qu'ils obtiennent un revenu du sol, qu'ils aient des mesures de blé pour nourrir leurs serviteurs ; qu'il soit donné aussi à ceux qui sont au service public ce qu'il est nécessaire à leurs besoins afin qu'ayant été bien traités par nous, ils fassent preuve eux-mêmes de plus d'empressement à notre service. Prends soin autant que possible que personne de leur nation ne soit maltraité. » Il s'agit bien, on le voit, de l'installation de colons.

Figure 10. Inscription de la colonie de Shā‘rah



45 Le texte de Shā‘rah, partiellement mutilé, dit ceci :

> Ἔτους κγ´ τῆς κολων[ίας] Ραειος Να[ρ]ου τῶν ΠΟΛ - - υλη ααθιχηνῶν κα[τασκ]εύασεν τὸ μνημῖον ἑα[υτῳ κ]ὲ Σοδρη συμβίῳ κὲ Ι[- - - θ]υγατ(ρ)ὶ κὲ τέκνῳ Ν[αρῳ στ]ήσας ἐξ ἰδίων ΜΕΞ - - -[63]
>
> « L’an 23 de la colonie, Rhaeios fils de Naros, des… de la… des Athichènoi, a préparé le tombeau pour lui-même, pour sa femme Sodrè, pour sa fille I… et son fils Naros (?), ayant placé à ses frais… ».

46 Il subsiste plusieurs difficultés majeures. D’une part, je ne suis pas sûr du complément à apporter à πολ-, à la première ligne : une fonction, mais laquelle ? une appartenance clanique selon une formule bien attestée dans la région ? Je doute cependant que l’on ait abrégé le nom de l’ancêtre du clan. Un titre, τῶν πολ(ιτῶν) ? Cette dernière solution me semble la plus probable.

47 Une deuxième difficulté se trouve immédiatement ensuite : -υλης ααθιχηνῶν doit sans doute se compléter en [φ]υλῆς Ααθιχηνῶν ; Rhaeios est membre d’une tribu inconnue jusqu’ici, mais dont le nom a une bonne consonance sémitique. On connaît en effet l’anthroponyme *‘atiq*, grec Αθιχος[64] ; le redoublement du α signalerait ici la présence d’un *‘ayn* initial. Mais on ne peut écarter complètement une autre solution comprendre υλης ααθιχηνῶν comme εἴλης α´ Αθιχηνῶν (ou εἴλης Ααθιχηνῶν), l’aile Ière des *Athichènoi*, qui serait une unité indigène de l’armée hérodienne.

48 Quoi qu’il en soit, on est clairement dans un milieu local : le nom du constructeur du tombeau ne laisse planer aucun doute là-dessus ; Ραειος est attesté sous cette forme à Héliopolis (*IGLS* VI, 2876bis), mais il appartient sans doute à la même famille que les très fréquents Ροαιος, Ροεος. Le nom de l’épouse est inédit, mais trouve des correspondants dans l’onomastique locale : on connaît Σαδεραθη à Shaqqā[65]. Quant au nom du père du constructeur, Ναρος, peut-être porté aussi par le petit-fils, il est attesté à Nemārah du Safa (XVI, 1395) et à Ḥebrān (XVI, 432).

49 L’information essentielle est ailleurs : la date est clairement « l’an 23 de la colonie ». De quelle colonie peut-il bien s’agir ? Des cités de la région qui ont reçu le statut de colonie romaine, on peut citer *Bostra* sous Sévère Alexandre, *Philippopolis* en 244, et Damas sous Philippe l’Arabe aussi. Deux raisons principales me semblent exclure qu’il puisse s’agir de l’une des trois. D’une part, jamais le territoire de l’une ou l’autre ne s’est étendu aussi loin ; la seule qui aurait pu à la rigueur convenir serait Damas, mais à l’époque où elle est colonie, elle se trouve dans la province de Syrie alors que le Trachôn tout entier est désormais en Arabie. D’autre

part, aucune de ces trois colonies n'a jamais daté les inscriptions de son territoire d'une ère coloniale ! Il faut donc chercher une autre solution.

50 La clef me semble fournie par l'inscription de Sūr al-Léjà mentionnée plus haut. On se souvient qu'Hérodès fils d'Aumos, au temps du roi Agrippa II, avait été stratopédarque ἱππέων κολωνειτῶν καὶ στρατιωτῶν. La mention de « cavaliers colons » a fait couler beaucoup d'encre en son temps. Certains estimaient que l'on était allé recruter des cavaliers dans les colonies romaines de la côte phénicienne, les seules qui existassent au temps d'Agrippa II, Bérytos ou Ptolémaïs[66], ce à quoi E. Littmann objectait déjà qu'il serait étonnant qu'un officier arabe commande des soldats citoyens romains, même au service d'un prince client[67]. La même objection peut être opposée au rédacteur des *IGR* qui proposait qu'il s'agisse d'un détachement de l'armée romaine, *l'ala I Augusta Gemina Colonorum ;* de plus, on ne voit pas où serait l'avantage de maintenir des princes-clients si Rome était obligée de détacher des troupes dans leur État.

51 La proposition de Littmann de faire de cette épithète un simple ethnique, tiré d'un toponyme comme Kolôn/Kolôneia[68] n'est pas plus convaincante : ce toponyme est inconnu dans la région, et il serait bien étonnant que l'on ait tiré d'une obscure bourgade n'ayant laissé aucune trace dans la documentation la totalité d'une unité militaire. La suggestion de Dittenberger (*OGIS* 425) d'une troupe recrutée dans le dème attique de Kolônos paraît encore plus invraisemblable. R.D. Sullivan proposait de corriger Κολωνειτῶν en Γολωνειτῶν, les soldats d'Hérodès fils d'Aumos ayant été, de ce fait, recrutés sur le Jawlān[69] ; c'est une correction gratuite car le texte est gravé avec soin, et ce serait une forme inhabituelle de ce qui est toujours nommé Γαυλανῖτις. Plus prudent, Holder l'enregistre dans la liste des unités non-ethniques ou d'origine douteuse, mais paraît bien la considérer comme une unité romaine[70]. Il en va de même pour D. B. Saddington[71] qui déclare explicitement qu'Hérodès a commencé sa carrière dans l'armée hérodienne avant d'intégrer l'armée romaine, au sein d'une *ala colonorum*. Ce cas de figure n'est certes pas impossible et l'on en connaît d'autres exemples[72], mais ici ce serait très étrange car le second titre paraît plus prestigieux que le premier, et, à l'inverse de Saddington, si l'on doit établir un ordre dans la carrière, on conclura plutôt qu'Hérodès a commencé comme « chef de camp » avant de devenir « stratège ».

52 Les textes de Sūr et de Shā'rah s'éclairent mutuellement : les cavaliers *coloneitai* de Sūr sont issus de la *colonia* dont l'ère date l'inscription de Shā'rah ! Et je ne doute pas que cette *colonia* soit à chercher à Shā'rah même ou à proximité. Peut-être même faut-il considérer Κολωνία comme un toponyme, car les cavaliers ne sont pas dits κολώνες, mais κολωνεῖται, qui a la forme d'un ethnique. Dans le seul passage où il mentionne *Bathyra*, Josèphe la décrit comme « un village aussi grand qu'une ville ». C'est trop imprécis pour assurer que la colonie se situe à *Bathyra*, mais cela établit clairement que ce n'est pas un simple poste militaire. D'ailleurs Josèphe distingue entre les forteresses, les villages possédés par les juifs babyloniens et *Bathyra*. Ce dernier site joue clairement le rôle d'un centre administratif des Hérodiens.

53 Cela conduit à plusieurs observations. En premier lieu, il n'y a pas de raison de récuser l'emploi de termes romains pour désigner des institutions du royaume client hérodien. On sait que l'armée hérodienne comportait des centurions, non seulement le Romain L. Obulnius que l'on pourrait soupçonner d'avoir importé son titre d'origine, mais le Grec Archieus aussi bien. De la même manière, il existait des titres grecs et romains dans l'armée nabatéenne : un centurion à Leukè Kômè[73], des stratopédarques à Hégra[74], des stratèges (*'srtg'*) à Hégra et à Madaba, et des préfets (*hprk'*) à Hégra[75]. Il n'y a donc pas de difficulté à ce qu'Hérode ou l'un de ses successeurs ait créé une *colonia* sur le modèle romain.

54 Faut-il imaginer une ou plusieurs *coloniae ?* Il n'y a pas de moyen de répondre. On peut imaginer que le terme désigne l'ensemble des soldats hérodiens installés dans cette région aussi bien que le seul poste de Shā'rah. On a vu que les juifs de Babylonie comme les Grecs installés à *Danaba* jouissaient d'une identité particulière, qui les distinguait des populations locales environnantes. Mais qu'en était-il des soldats recrutés localement, comme Ausos ou, peut-être, Rhaeios, bien que nous n'ayons pas la preuve que celui-ci soit un soldat ? Le seul

moyen de les différencier de la masse des paysans hauranais était de leur accorder un statut juridique spécifique ; celui de colon me paraît le plus approprié. Cela me semble renforcer ma proposition de comprendre τῶν πολ comme l'abrévation de τῶν πολ(ιτῶν) : Rhaeios veut souligner qu'il fait partie du corps civique de la *colonia* ou de *Colonia*. Cette distinction était d'autant plus indispensable si la totalité des colons et de leurs familles jouissait de privilèges fiscaux : il fallait pouvoir les reconnaître.

55 Le tableau de la colonisation hérodienne m'en semble précisé et quelque peu modifié. Non seulement des mercenaires d'origines variées s'ajoutent aux juifs, seuls mentionnés par Josèphe, mais ils forment au sein de la population indigène un groupe spécifique, aux droits bien définis dans le cadre d'une colonie. Une fois de plus, Josèphe pèche par omission et imprécision : il ne mentionne que les colons juifs en ignorant les autres, se soucie peu des réalités administratives et juridiques, et borne ses remarques à la partie occidentale des pays hérodiens de Syrie du Sud. Il est probable que le Trachôn constituait le principal facteur de trouble, mais toutes les troupes hérodiennes n'y sont pas stationnées et elles ne sont sans doute pas toutes en garnison à l'ouest du Trachôn ; en tout cas, un officier comme Diomède fils de Charès fait graver des inscriptions dans un village situé à l'est.

Figure 11. Saḥr : un cavalier.



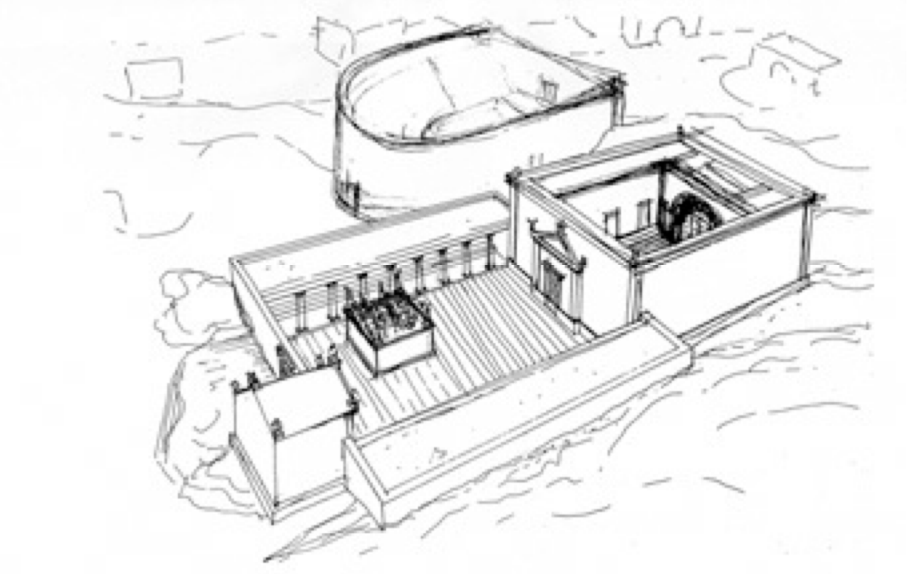
56 L'épigraphie n'est pas seule en cause, et l'archéologie apporte aussi son lot d'informations. Certes, presque rien ne peut être daté de l'époque hérodienne avec certitude, mais il existe au moins un ensemble qui remonte au Ier siècle de façon à peu près sûre.

Figure 12. Saḥr : une roue de char.



57 On a repéré depuis longtemps à Saḥr, au nord du plateau du Trachôn, en un site particulièrement aride et minéral, un ensemble de constructions qui posaient problème. Ce n'était visiblement pas un village, puisqu'il n'y a absolument aucune terre cultivable à proximité, et pourtant on y voit encore les traces d'un petit théâtre, à côté d'un ensemble cultuel mal défini. De plus, se dresse encore une série de bâtiments à banquettes, conçus presque tous sur le même modèle à des nuances près. Gisaient çà et là des fragments de sculptures où l'on notait en particulier un aurige, un cavalier (**fig. 11**), une roue de char (**fig. 12**), quelques protomés de fauves. Un relevé précis d'une équipe syro-franco-allemande a permis de définir la fonction des bâtiments, de reconstituer de façon très vraisemblable l'ensemble cultuel et, en conséquence, de comprendre la nature même du site. Les publications déjà disponibles permettent de se faire une idée assez précise de la fonction du monument et de l'ensemble cultuel[76].

Figure 13. Saḥr : reconstitution possible du sanctuaire (d'après Mikaël Kalos)



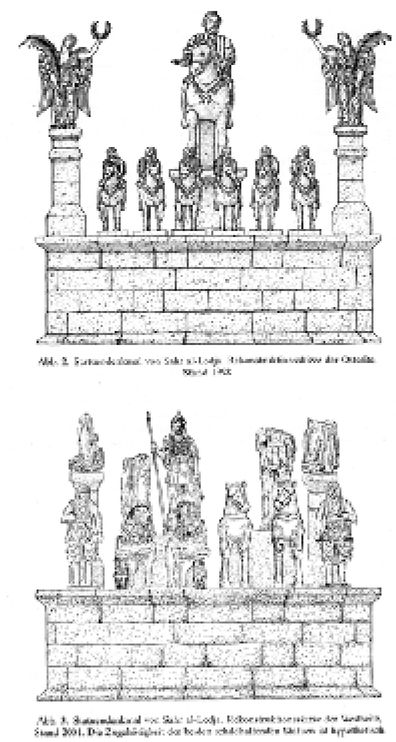
58 On l'a dit, il ne s'agit nullement d'un village. Ce secteur du plateau est particulièrement stérile et n'offre aucune terre cultivable à plusieurs kilomètres à la ronde. Un relevé précis des édifices répartis autour de l'ensemble cultuel a montré qu'il s'agissait de salles de banquet, en aucun cas de pièces d'habitation. Si le site abrita des habitants, ceux-ci ne pouvaient que loger sous la tente. On a donc au mieux un lieu de rassemblement de nomades ou de villageois venus

d’ailleurs, mais le seul caractère assuré est que des populations viennent à certaines dates pour banqueter. La présence d’os d’animaux devant les rares ouvertures confirme qu’on y mange de la viande, sans doute les animaux offerts en sacrifice.

59 En second lieu, bien qu’ils ne soient pas reliés d’un point de vue architectural, il est difficile de dissocier le théâtre et l’ensemble cultuel. On ne se trompera guère en estimant que la présence d’un monument de spectacle dans ce site occupé de façon temporaire ne s’explique que si on y célébrait quelque cérémonie religieuse où étaient représentés des éléments du mythe fondateur du culte local.

60 Le sanctuaire lui-même a été reconstitué par Mikaël Kalos, qui distingue au moins deux états. L’organisation générale du sanctuaire peut être décrite ainsi (**fig. 13**). Le sanctuaire comporte une grande cour à ciel ouvert, sur les longs côtés de laquelle se dressent quelques rangées de gradins ; sur le côté ouest se trouve une porte, seul accès depuis l’extérieur. À côté de la porte, un édicule sacré ouvre sur la cour mais fait saillie sur l’extérieur. À l’est se situe le sanctuaire proprement dit, à ciel ouvert, à l’exception de la niche de la statue divine.

Figure 14. Saḥr : reconstitution possible du podium (Th Weber)



61 Le plus intéressant pour notre propos est le monument qui se dresse dans la cour, légèrement décentré vers le nord (**fig. 14**). Sur un vaste podium s’élèvent deux ensembles de sculptures en ronde-bosse qui se tournent le dos. Plusieurs reconstitutions successives en ont été proposées par les fouilleurs du site[77]. D’un côté, deux divinités, une féminine et une masculine, accompagnées d’auriges et montées sur des chars tirés l’un par une paire de lions, l’autre par une paire de chevaux. Aux angles, des dompteurs de fauves[78], et sur de hauts socles, des victoires. De l’autre côté, sur un piédestal, un homme à cheval, personnage de haut rang dont on discutera plus loin l’identité possible ; devant lui, six cavaliers ; aux angles, sur de très hauts socles, deux victoires tendant des couronnes[79]. En des points mal définis du monument ou, peut-être, dans la cour à côté, quelques inscriptions grecques signalant l’offrande des victoires.

62 On peut discuter le détail des reconstitutions (Thomas Weber a lui-même changé d’avis sur plusieurs points au fil du temps), mais le sens général du monument est clair : il s’agit d’un monument commémoratif de victoire. La présence de Victoires couronnant les vainqueurs ne laisse guère place au doute. Il ne me paraît pas abusif de faire l’hypothèse que le monument célèbre, au sein d’un sanctuaire « fédéral » des peuples du Trachôn, la victoire sur les brigands et la pacification de la région.

63 Une difficulté subsiste : la date du monument. Elle ne peut se déduire *a priori* que de critères stylistiques tirés de la sculpture et du décor architectural, en principe, puisqu'il n'y a aucune inscription datée. Thomas Weber, après avoir hésité entre la fin du Ier siècle et le début du IIe propose le dernier quart du Ier siècle[80]. Les raisons stylistiques que l'on peut invoquer restent toujours discutables, faute d'un assez grand nombre de parallèles exactement datés. En revanche, plusieurs observations de type historique paraissent décisives. D'une part, les personnages portent tous un costume caractéristique des peuples du désert syrien, selon une expression empruntée par Thomas Weber à Susan Downey, et plus généralement des populations indigènes. Il est donc exclu que le personnage principal soit un empereur, un gouverneur provincial ou tout autre officiel romain. Par ailleurs, l'ampleur du monument et le fait qu'il s'agisse de statues équestres excluent que l'ensemble date d'époque impériale : à cette époque, seul l'empereur bénéficierait d'un honneur aussi considérable, sauf dérogation exceptionnelle ; « une distinction d'une telle importance pour la noblesse locale n'apparaît pas vraisemblable sous la souveraineté romaine » conclut à juste titre Th. Weber (p. 229). De fait, bien peu de Romains de souche et de très haut rang eurent droit à cet *honos maior*.

64 Thomas Weber, avec prudence, se demande si les cavaliers du monument de Saḥr ne doivent pas être identifiés aux cavaliers babyloniens de Zamaris et de ses successeurs, dont Josèphe donne une description qui paraît conforme aux représentations de Saḥr : « Lorsque Zamaris mourut après une vie pleine de gloire, il laissa d'excellents fils, entre autre Iakimos, qui devint célèbre grâce à sa bravoure et parce qu'il forma spécialement ses cavaliers babyloniens, que les rois mentionnés ci-dessus dirigeaient comme un service constant de gardes du corps » (*AJ* XVII, 29-30)[81]. Comment ne pas reconnaître dans la rangée de six cavaliers les gardes du corps d'un souverain ? La position dominante du cavalier placé sur un haut socle au milieu du podium le désigne presque naturellement non pas seulement comme un chef militaire aussi brillant soit-il (Zamaris, Iakimos ou Philippe), mais bien comme le souverain lui-même, Agrippa Ier ou, plus vraisemblablement, Agrippa II. Seule la découverte de la tête pourrait donner une confirmation, selon qu'on y repérerait ou non la bandelette insigne de la royauté. Mais en ce domaine, on ne peut qu'espérer sans beaucoup d'illusions au vu des ravages opérés sur le site depuis quelques années.

65 Il est difficile de ne pas conclure que le monument célèbre la victoire des princes hérodiens sur les brigands : la politique mise en place par Hérode a donc fini par porter ses fruits et son ultime successeur en concrétise la réalité en faisant dresser le monument commémoratif de la victoire au sein du sanctuaire fédéral des tribus ou des habitants du Trachôn. Rien ne pouvait davantage souligner sa victoire, que ce monument dressé au cœur du sanctuaire majeur de ses adversaires d'hier, enfin vaincus et contraints de l'admettre.

66 Le Trachôn, on l'a vu, joue un rôle capital dans cette histoire car il est clairement le lieu privilégié de repli des brigands. Mais il n'est peut-être pas seul en cause. D'abord, on a vu que les Hérodiens détiennent toujours ensemble Gaulanitide, Batanée, Trachôn et Auranitide, sans parler de l'Abilène et, par épisode, de la Chalcidique (ou d'une partie de celle-ci). Pour la Batanée, c'est le lien géographique indispensable entre le Jawlān et le Trachôn. Mais pour l'Auranitide ? On a noté que l'édit d'un Agrippa – probablement Agrippa Ier – contre les brigands vivant dans les cavernes était affiché à *Canatha* et à *Seeia*, en Auranitide. De plus, il existe de nombreux indices que le monument de Saḥr avait peut-être des répliques, sans doute moins développées, en quelques autres villages. En effet on a retrouvé des éléments sculptés du même type que ceux de Saḥr à Shaqqā (une roue de char[82], un cheval, un lion), à Menara Henou (des roues de char), à al-Ajeilāt (roue de char), à Mismiyyé (roue), à Shā'rah (roue), à Tell Shehāb (cheval), à Sheikh Sa'd (cheval), etc.[83]. Ces sites auraient-il vu s'élever des monuments du même type, même moins grandioses ? L'enquête reste à faire[84], mais certaines pièces évoquent de trop près le monument de Saḥr pour qu'on ne conclue pas à l'existence de répliques[85]. De même, on a été frappé depuis longtemps par l'abondance des statues de Victoires dans le Hauran. Ce motif aurait-il été inspiré par le monument de Saḥr, et reproduit jusque dans les villages éloignés ? Là encore, l'enquête systématique de Th. Weber apporte des éclaircissements essentiels en établissant la filiation stylistique entre les divers monuments.

Dans ces conditions, il m'apparaît clairement que l'idéologie de la victoire développée par le monument de Saḥr découle assez logiquement de la mission confiée par Rome aux Hérodiens et que ceux-ci ne se sont pas privés de célébrer de manière éclatante leurs succès en ce domaine.

67 On discute aujourd'hui de la date à laquelle Rome mit fin à l'État-client des Hérodiens. Les avis se partagent entre plusieurs dates s'étalant de 89 à 100 de notre ère. Peu importe pour notre propos, et il n'est pas sûr qu'Agrippa II ait perdu d'un seul coup tout son domaine[86]. La dernière inscription datée d'Agrippa II à *Airè* (Sanamein, XIV, 561) porte la double datation « l'an 37 qui est aussi l'an 32 », ce qui répond, selon le comput utilisé ici, à 85-86[87]. Pour le Trachôn, on peut admettre qu'il fut administré par Rome directement au plus tard en 96 : une inscription d'*Aerita* (XV, 340) date précisément de l'an 1 de Nerva, ce qui donne le *terminus a quo* pour la fin de la domination hérodienne dans la région, mais elle peut être antérieure de plusieurs années.

> Ἔτους α ʹ κυρίου αὐτοκράτορος Νέρου(α) Καίσαρ(ο)ς, Γαφ(α)λος Μοαιερο[υ ἐκ τῶν ἰδίων ο]ἰκοδόμησεν ἀπὸ θεμελίων μέχ[ρι τέλους].
>
> « L'an 1 de notre maître l'empereur Nerva César, Gaphalos, fils de Moaieros, à ses frais a fait construire depuis les fondations jusqu'à la fin ».

68 À cela, on doit ajouter une inscription de provenance exacte inconnue, conservée au musée de Suweidā' avant 1925 et disparue depuis, datée de l'an 16 de Domitien, soit sa dernière année (XVI, 1447). Quelle que soit sa provenance précise, Trachôn ou Jebel al-'Arab, cela prouve que le passage à l'administration directe de Rome s'est fait avant la mort de Domitien, au plus tard en 96.

69 L'annexion est d'une certaine manière la rançon du succès : si la région est pacifiée, Rome peut administrer elle-même. Je donnerai ailleurs des indications sur la continuité entre les institutions militaires hérodiennes et celles de Rome dans cette région[88] et me bornerai ici à quelques indications sur la fin de la présence hérodienne.

70 Notons d'abord que Rome a sans doute largement intégré l'armée hérodienne dans ses propres unités. On en a un bel exemple avec Archieus, qui fut 18 ans centurion du roi Agrippa et 10 ans « stratège » de Trajan (ci-dessus). Ce changement de titre surprend. Coquetterie pour le plaisir de ne pas se répéter ? Sûrement pas, car je crois que le titre de stratège correspond à quelque chose de précis. Dans le secteur de *Eeitha,* j'ai relevé la présence de plusieurs agents de Rome portant le titre de « stratège », voire de « stratège des nomades ». Une telle appellation ne peut qu'être originaire de l'État (hérodien ou romain), sûrement pas des nomades eux-mêmes. Cela doit donc correspondre à une fonction précise. Or, à *Eeitha*, on a vu qu'un stratège anonyme d'Agrippa porte le titre de « stratège des nomades » ; par la suite, des stratèges sont attestés dans le même village et un « stratège des nomades » à Malka, non loin de là. Sans entrer dans le détail de la discussion, il me semble que l'on a là des agents affectés spécialement à l'administration de ce secteur particulier, où les nomades sont nombreux, peut-être une institution qui évoque les *praefecti gentium* d'Afrique du Nord. La consécration d'un *Kaisareion* à *Eeitha* (XVI, 597) s'expliquerait au mieux par le fait que c'est le lieu de résidence de ces officiers représentant le pouvoir impérial. Or c'est là et sur le site tout proche de Deir al-Sha'īr que se trouvait un stratège et stratège des nomades hérodiens. La transition a dû s'opérer sans grande difficulté[89].

71 La continuité est plus nette encore sur la bordure occidentale du Trachôn. Deux sites hérodiens continuent d'être occupés largement par les troupes romaines. À Sūr, plusieurs inscriptions attestent la présence de soldats romains, et l'importance des ruines montre que le village prospère. D'ailleurs, il compte parmi les villages bénéficiant du statut de *métrokômia*. Il est vrai que la position très particulière du village lui donne une importance capitale : il est situé dans une échancrure du plateau qui permet d'accéder au centre du plateau assez facilement. À Shā'rah, le village connaît un développement spectaculaire et, parmi les édifices relevés on note des thermes, un fortin, un *mithraeum*. La présence de ce dernier sanctuaire suffirait presque à lui seul à prouver la présence de soldats romains.

72 Mais la continuité n'est pas totale, ou du moins, elle n'est pas prouvée partout. À *Danaba*, il semble y avoir eu déplacement vers *Zorava,* situé directement sur le plateau, juste à l'angle

sud-ouest : sans doute le village était-il plus important et mieux à même de défendre ce secteur du Trachôn. En tout cas, c'est *Zorava* qui obtient le titre de *métrokômia*, non *Danaba*.

Figure 15. Tracé de la voie romaine du Léjà.



73 Surtout, dans le courant du IIe siècle, Rome entreprend la réalisation d'une voie traversant en oblique la totalité du plateau, de Damas à *Soada /Dionysias* (**fig. 15**). À l'endroit où la voie pénètre sur le Trachôn, Rome installe un important poste de garnison, attesté par de multiples dédicaces en l'honneur des officiers, par une lettre d'un gouverneur aux villageois pour les protéger des réquisitions abusives. On y apprend par la même occasion que ce village, *Phaina*, jouit du titre de *métrokômia* du Trachôn. Cela explique sans doute la présence d'un très beau temple, conservé jusqu'aux dernières années du XIXe siècle.

74 À l'autre extrémité de la voie sur le Trachôn, le village d'*Aerita*, celui qui abrite la grotte gigantesque évoquée au début, semble avoir profité de sa position sur les flancs d'une butte au milieu de ce paysage plutôt plat pour jouer le rôle de point de contrôle de la voie qui passe au pied de la butte. Là aussi, plusieurs inscriptions sont relatives à des soldats et officiers (certains attestés à la fois à *Phaina* et à *Aerita* comme Aurelius Quirinalis, XV, 4 et 338), quelquefois des vétérans, comme cet Ulpius Alexandros, déjà connu (XV, 343) et dont on a retrouvé le bas de la statue récemment (XV, 343a).

75 Il est temps de conclure, au moins provisoirement. Et l'on me permettra de conclure davantage sur des questions de méthode que sur les acquis factuels proprement dits. Pour écrire l'histoire de cette région située aux marges du monde romain, l'historien a la chance de bénéficier du témoignage irremplaçable de Flavius Josèphe. Il n'est pas question d'instruire le procès du grand historien juif car, en dépit des lacunes et des déformations, il apporte une quantité considérable d'informations capitales. Mais la recherche de terrain permet de le corriger, de le préciser, de le compléter de façon importante. J'ai essayé de montrer comment la combinaison des éléments littéraires, épigraphiques, archéologiques permettait de se faire maintenant une idée beaucoup plus précise des moyens mis en œuvre pour venir à bout du brigandage dans ce secteur difficile d'accès. Ce n'est finalement qu'assez tard, vers 10-8 av. J.-C., qu'Hérode prend conscience de la nécessité d'installer des postes permanents pour verrouiller le Trachôn, alors qu'il est en charge de la région depuis la fin des années '20. C'est à ce moment-là qu'il

fait appel aux juifs d'Idumée et de Babylonie, mais aussi probablement à des mercenaires grecs et à des volontaires locaux, ce que Josèphe omet de signaler. On pourrait suivre la carrière de certaines familles où la répétition des noms « royaux » signale la tradition de service des rois hérodiens : le grand-père Aumos, un Arabe de la région, était sûrement au service d'Hérode ou d'Hérode Philippe lors de la naissance de son fils Hérodès, qui lui-même a nommé son fils Agrippas en honneur d'Agrippa Ier. Certes, il reste des incertitudes, et, pour l'instant, l'épigraphie n'a pas permis de confirmer la localisation de la seule colonie nommément désignée par Josèphe, *Bathyra :* le village de Baṣīr fournit un bon candidat sur le plan philologique, mais ni les découvertes épigraphiques, ni les vestiges archéologiques ne plaident en sa faveur. À tout prendre, le site d'al-Ḥārrah serait plus pertinent, mais seule l'inscription pour Diomèdès, stratège de Batanée, pousse en ce sens. Dans un autre domaine, on voit qu'en plus des avantages fiscaux signalés par Josèphe, les Hérodiens surent accorder un statut privilégié à leurs soldats, dans le cadre d'une *colonia*, imitation peu surprenante d'une institution romaine. Enfin, la célébration de la victoire sur les lieux même du rassemblement des tribus du Trachôn est un autre élément de la politique hérodienne qui nous échapperait si nous n'avions que Josèphe. Mais cette célébration, sans doute justifiée, peut expliquer aussi le désir d'annexion de Rome : le travail accompli, pourquoi s'encombrer de princes-clients ? L'annexion souligne le succès de la politique hérodienne, tout comme le maintien des cadres militaires et administratifs mis en place par ceux-ci. D'une façon paradoxale, le monument commémoratif du Trachôn signe l'arrêt de mort de la principauté cliente en exaltant son triomphe.

Annexe

Concordance entre les *IGLS* en cours de publication et quelques publications antérieures

XIV, 32 = *SEG* 45, 2015

XIV, 267 = Inédit

XIV, 486 = D. Sourdel, *Cultes*, p. 45-46 (et dessin pl. IV, fig. 1)

XIV, 512 = W. H. Waddington, *I.Syrie*, 2413b

XIV, 559 = *ogis*, 426

XIV, 561 = W. H. Waddington*, I.Syrie*, 2413k

XV, 4 = W. H. Waddington, *I.Syrie*, 2528 ; M. Sartre, *Syria*, 73, 1996, p. 94-95 = *seg* 46, 2074.

XV, 62a = Inédit

XV, 103 = *ogis*, 425 ; *igr* III, 1144 ; E. Littmann, *paes* III A, 797[1]

XV, 107 = Inédit

XV, 228 = M. Sartre, *L'Epigrafia del villaggio*, Faenza, 1993, p. 133-135

XV, 338 = W. H. Waddington, *I.Syrie*, 2438

XV, 340 = W. H. Waddington, *I.Syrie*, 2446 ; *igrr* III, 1176

XV, 343 = W. H. Waddington, *I.Syrie*, 2445

XV, 343a = Inédit

XVI, 64 = Inédit

XVI, 175 = Inédit

XVI, 183 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2329 ; *ogis*, 424 ; *igr* III (fr. d inédit)

XVI, 184 = É. Guerber et M. Sartre, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 120, 1998, p. 93-98 ; *seg* 48, 1915.

XVI, 197 = *seg* 7, 970

XVI, 218 = *seg* 33, 1304bis

XVI, 223 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2351 ; *igr* III, 1231

XVI, 262 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2364 ; *ogis* 415 ; *igr* III, 1243

XVI, 266 = *paes* III A, 766

XVI, 268 = *paes* III A, 768 ; *paes* IV A, 101

XVI, 269 = *paes* III A, 774

XVI, 269a = *paes* III A, 769

XVI, 269b = Inédit

XVI, 270 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2365 ; *ogis*, 419 ; *igr* III, 1244

XVI, 432 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2286 ; (d'où *igr* III, 1293) ; *paes* III A, 659 ; M. Dunand, *Musée*, p. 74-75, n° 159.

XVI, 597 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2113 ; R. Merkelbach et J. Stauber, *Steinepigramme*, IV, p. 392, n° 22/20/02

XVI, 599 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2114.

XVI, 608 = *igr* III, 1141 ; R. Merkelbach et J. Stauber, *Steinepigramme*, IV, p. 392, n° 22/20/01

XVI, 615 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2112 ; *ogis* 421 ; *igr* III, 1136

XVI, 642 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2135 ; *ogis* 422

XVI, 698 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2196

XVI, 815 = W. H. Waddington, *ISyrie*, 2211 ; *ogis* 418 ; *igr* III, 1260

XVI, 1395 = *PAES* III A, 750

XVI, 1447 = M. Dunand, *Musée*, p. 49, n° 75.

XVI, 1475 = H. Seyrig, *Syria* 42, 1965, p. 31-35, (=*Antiquités syriennes* 6, p. 147-151) ; (*AE* 1966, 493).

XVII, 24 = *Inventaire des inscriptions de Palmyre,* IX, 6a ; *PAT* 0270.

Notes

1 Cet article a bénéficié d'une relecture attentive et de nombreuses suggestions de Julien Aliquot, notamment de précieuses indications bibliographiques. Je signale au passage les suggestions qui m'ont permis de modifier, parfois de façon importante, le fond de mon argumentation. Qu'il soit ici très vivement remercié pour cette aide très précieuse ; je reste naturellement seul responsable des thèses défendues ici et des erreurs qui pourraient subsister.

2 On désigne ainsi la zone désertique située à l'est des régions où une agriculture sèche est possible ; ici, cela commence sur les pentes orientales du Jebel al-'Arab.

3 Ce texte correspond pour l'essentiel à l'exposé oral présenté à Toulouse le 14 mai 2010, et je lui ai largement conservé son caractère primitif. J'ai néanmoins corrigé certaines erreurs factuelles, ajouté les notes et références, développé certains aspects que j'avais dû traiter trop rapidement lors de ma présentation.

4 Sur ce passage et sa traduction, voir G.W. BOWERSOCK, « The Hellenistic Léjà' », in *La Syrie hellénistique*, *Topoi. Supplément* 4, 2003, p. 341-348 ; le terme qu'emploie Strabon désigne en général une crête, un relief qui domine de peu, la bordure d'un plateau, par exemple ; c'est le terme par lequel il décrit le site d'Apamée (XVI, 2, 10). Si l'un des *Trachônes* est le Léjà, l'autre pourrait être le Qura' au nord-est du Jebel al-'Arab, selon Bowersock (p. 343) ; cela ne paraît pas devoir remettre en cause l'identification du Trachôn de Josèphe avec le seul Léjà (dans la plupart des occurences), car le Qura' est une zone désertique seulement parcourue par les nomades et où l'on ne relève aucune trace de présence ni hérodienne, ni romaine.

5 Strabon, XVI, 2, 20, trad. A. TARDIEU légèrement modifiée.

6 Il s'agit de Lysanias le tétraque d'Abilène et de Chalcidique, région située dans la vallée du Barada à l'ouest-nord-ouest de Damas et dans la plaine de la Beqā', exécuté par les Romains en 36 av. J.-C., mais Zénodôros, présenté comme fermier de ses biens selon Josèphe, peut bien avoir été son fils ou du moins un parent proche : J. ALIQUOT, "Les Ituréens et la présence arabe au Liban du IIe siècle *a.C.* au IVe siècle *p.C.*", *MUSJ* 56, 1999-2003, p. 161-290, ici p. 261-262. Des monnaies datées de 31-30 et 26-25 av. J.-C. portent la mention de Zénodôros, tétrarque et grand-prêtre : cf. D. HERMAN, "The Coins of the Itureans", *Israel Numismatic Research* 1, 2006, p. 51-72, notamment p. 69-72, n° 13-19. Malgré la formulation de Josèphe, il est clair que Zénodôros est officiellement tétrarque ; faut-il admettre que sa tétrarchie est réduite et qu'il a, en plus, pris à ferme, une partie des biens de Lysanias, ceux sur lesquels il ne règne pas comme tétrarque ? Sur le sens de μισθωτής, μισθου^σθαι cf. J. ALIQUOT, *ibid.,* p. 261-262. Depuis l'article d'H. SEYRIG, "L'inscription du tétrarque Lysanias à Baalbek", dans

KUSCHKE A. & KUTSCH E. (éd.), *Archäologie und Alten Testament. Festschrift für Kurt Galling zum 8. Januar 1970*, Tübingen, 1970, p. 251-254 [= *id.*, *Scripta varia*, 1985, p. 135-138], on considère plutôt le Zénodôros de l'inscription de Baalbek *IGLS* VI, 2851 comme un « obscur descendant » de Lysanias ; voir l'état de la question dans J. ALIQUOT, *ibid.*, p. 254-257, ainsi que le tableau généalogique p. 274. Une partie au moins de son royaume, l'Abilène, est à nouveau entre les mains d'un tétrarque homonyme, Lysanias II, avant 37 ap. J.-C (c'est celui qui est nommé par Luc 3.1 comme tétrarque d'Abilène la 15e année du règne de Tibère) ; à une date indéterminée entre 28/9 et 37, (cf. J. ALIQUOT, *ibid.*, p. 244 ; date repoussée à 41 par N. KOKKINOS, *The Herodian Dynasty*, Sheffield, 1998, p. 279-284 ; cf. également A. KUSHNIR-STEIN, *SCI*, 18, 1999, p. 194-198), cette tétrarchie est donnée à Agrippa Ier qui la conserva jusqu'à sa mort en 44.

7 Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XV, 344-348.

8 Mais cela peut bien justifier l'affirmation de Strabon selon qui, « grâce aux sages dispositions des gouverneurs romains et à la protection permanente les légions cantonnées en Syrie, le fléau fut éradiqué ».

9 La chronologie est plus floue qu'il n'y paraît en raison des imprécisions de Josèphe. Une première donation, celle du Trachôn, a l'air d'avoir lieu assez vite, entre 27 et 23, peut-être vers 24 si c'est au temps du gouvernement de Varron ; d'autres donations eurent lieu en 20, lors de la mort de Zénodôros. Cf. J. ALIQUOT, *MUSJ*, 56, 1999 -2003, p. 232-233.

10 Comme l'a observé G. Bowersock (cité n. 4, p. 347-348), il arrive que le terme de Trachôn désigne un ensemble plus large que le seul plateau du Léjà, englobant aussi la partie nord du Jebal al-'Arab.

11 Ceux-ci sont réputés pour leur brutalité : cf. les atrocités commises à Jérusalem durant le siège de la ville en 68-70 : *BJ*, IV, 326-352 ; VII, 267.

12 Rappelons que Syllaios était tenu responsable par les Romains de l'échec de l'expédition d'Aelius Gallus en Arabie Heureuse en 24 av. J.-C. Sa condamnation et son exécution ne sont donc pas nécessairement la preuve de l'implication des rois de Pétra dans la prospérité du brigandage sur le Trachôn.

13 Cf. S. APPLEBAUM, "The Troopers of Zamaris", dans *Judaea in Hellenistic and Roman Times*, Leyde, 1989, p. 47-65, a donné une étude très précise du groupe dirigé par Zamaris, mais entachée de nombreuses erreurs de détail, ou d'affirmations douteuses.

14 On donne ici les renvois aux volumes des *IGLS* en cours de publication. Pour faciliter les recherches, on donnera aussi en annexe à cet article, pour les textes déjà publiés, au moins une référence ancienne puisque les volumes ne sont pas tous parus au moment de la publication de ce volume ; on signalera aussi les inédits.

15 J. Starcky dans J.-M. DENTZER éd., *Hauran* I, p. 180-181, de l'an 9 de Claude.

16 *CIS* II, 170.

17 Cf. M. SARTRE, "Les progrès de la citoyenneté romaine dans les provinces romaines de Syrie et d'Arabie", dans A.D. RIZAKIS, *Roman Onomastics in the Greek East*, Athènes, 1996, p. 243.

18 On ne peut trancher entre les deux puisque les deux sont contemporains du règne de Claude, Agrippa Ier au début du règne, Agrippa II à la fin. Mais le second ne règne de fait dans les régions sous examen qu'à l'extrême fin du règne de Claude, ce qui me pousse à préférer le premier comme auteur de l'édit contre les brigands.

19 C'est le temple nommé autrefois faussement « temple de Dushara » ; cf. J. DENTZER, "À propos du temple dit de Dousarès à Sî'", *Syria*, 56, 1979, p. 325-332.

20 J'ai revu la pierre en 1982 ; elle a été revue ensuite par les membres de la mission archéologique française de Syrie du Sud, qui l'ont trouvée barbouillée de peinture ; on dispose néanmoins de bonnes photographies.

21 Exemple dans une inscription de Sanamein, *IGR* III, 1127 (XIV, 561) : « l'an 37 qui est l'an 32 ».

22 H. SEYRIG, *RN*, 1964, p. 55-65, suivi pour l'essentiel par N. KOKKINOS, *The Herodian Dynasty*, 1998, qui observe (p. 396-400) qu'un poids de Tibériade daté de l'an 43 de son règne (*SEG* 38, 1647) repousse sa mort en 99-100 (selon l'ère la plus ancienne, en usage à Tibériade), bien qu'il ait pu perdre la Syrie du Sud quelques années plus tôt, v. 92-93 (p. 338), ne conservant que Panias, Ulatha, le Jawlān et les parties de la Galilée et de la Pérée qu'il possédait. En réalité, A. Kushnir-Stein, qui a revu le poids, corrige la date, qui n'est pas 43, mais 23 : "The Coinage of Agrippa II", *SCI*, 21, 2002, p. 131, n. 32 ; même en utilisant l'ère la plus tardive, celle de 60, il ne daterait donc que de 82-83. Ce document n'a donc plus sa place dans la discussion sur la fin du règne d'Agrippa II.

23 N. Kokkinos, *The Herodian Dynasty*, Sheffield, 1998, p. 398.

24 Cf. *RPC* II, p. 309, avec bibliographie antérieure, qui se range à l'avis d'A. Kushnir-Stein consultée à cette occasion (le volume date de 1999) ; elle estimait alors que les ères débutaient en 55 et 60, seule solution pour que soit assurée la concordance établie par certaines monnaies (n° 2265-66 et 2269-71) entre les années de règnes d'Agrippa II (années 25 et 26) et les 10e et 12e consulats de Domitien (en 84 et 86 respectivement).

25 On place souvent ce transfert en 53 sur la foi d'une indication de Josèphe (*AJ* XX, 138) que Claude fit cette donation après qu'il eût achevé sa 12e année de règne. Ceci ne signifie pas qu'elle eut lieu dès la 13e année : cette circonlocution de Josèphe trahit sans doute son embarras quant à la date exacte et l'aveu qu'il sait seulement que ce n'est pas avant la fin de la 12e année de l'empereur. Comme il indique dans le même passage qu'Agrippa détenait alors Chalcis depuis quatre années pleines, s'il a obtenu le royaume d'Hérode de Chalcis en 49, la donation claudienne ne peut guère être antérieure à l'extrême fin de 53 ou au début de 54, quelques temps avant la mort de l'empereur.

26 A. KUSHNIR-STEIN, "The Coinage of Agrippa II", *SCI*, 21, 2002, p. 123-131 ; ses conclusions sont adoptées par C.P. JONES, "Chronology of Josephus", *SCI*, 21, 2002, p. 113-121. C'est ce comput que l'on suivra dorénavant ici.

27 Cf. les exemples donnés par A. KUSHNIR-STEIN, *ibid.*, p. 130.

28 On peut voir la partie gauche de la pierre à l'entrée du petit musée de Shahbā ; le fragment de droite a été photographié à Suweidā' par Mikaël Kalos dans les années 90, mais il semble avoir disparu depuis ; la photographie, de bonne qualité, permet une lecture assurée.

29 Il s'agit d'une inscription en relief ; le I de Διομήδης est entièrement effacé, mais l'emplacement est clairement visible avec des traces d'arrachement.

30 *OGIS* 422.

31 Elle n'avait cependant pas échappé à B. LIFSHITZ, *ANRW*, II.8, p. 20, qui fait explicitement le rapprochement entre ce préfet du roi et le stratège de Batanée d'al-Ḥārrah (XIV, 486).

32 Il manquait déjà une partie du texte à droite lors de la visite de Bankes en 1818 ; Waddington a revu le même texte en deux fragments jointifs ; j'ai retrouvé la partie supérieure (les quatre premières lignes) en 1982.

33 Μέγας ne figure pas systématiquement dans la titulature royale ; ainsi, le mot est absent à Mushennef (XVI, 815).

34 Cf. ci-dessous le dossier de textes relatifs à L. Obulnius.

35 Le terme de Chalcidène apparaît chez Pline V, 19 pour désigner la région de Chalcis du Bélos, en Syrie du Nord. Mais on trouve le plus souvent Chalcidique. Le terme Χαλκιδίκη désigne explicitement la région de Chalcis du Liban chez Josèphe qui note que le gouverneur de Syrie Caesennius Paetus, lors de son expédition contre Antiochos IV de Commagène, bénéficie de l'aide d'Aristobule, « roi de la région nommée Chalcidique » (*BJ*, VII, 226) ; il paraît à première vue invraisemblable que cette Chalcidique soit celle de Chalcis du Bélos en Syrie du Nord car il y a tout lieu de penser que cet Aristobule est le fils d'Hérode de Chalcis (le nom est traditionnel chez les Hérodiens) et, malgré G. SCHMITT, "Zum Königreich Chalkis", *ZDPV*, 98, 1982, p. 110-124, ici p. 118, on ne voit pas pourquoi Rome aurait confié aux Hérodiens un royaume client (jamais attesté par ailleurs) en Syrie du Nord. Il faut peut-être en dissocier la question du monnayage qu'une Chalcis inaugure en 92, selon une ère de la liberté : peut-être ai-je été trop prompt à trancher en faveur de Chalcis du Liban (M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie*, p. 515), malgré les objections numismatiques rappelées par J. ALIQUOT, *MUSJ*, 56, 1999-2003, p. 236-237.

36 La localisation précise de Chalcis, qui importe peu pour notre propos ici, a fait l'objet de débats dont on trouvera un résumé dans J. ALIQUOT, *MUSJ*, 56, 1999-2003, p. 227-231 ; il semble bien que ce soit le site de Majdel 'Anjar, identifié aussi comme la forteresse de *Gerrha* mentionnée par Polybe.

37 Th. BRÜGGEMANN, "Ἐθνάρχος, φύλαρχος and στρατηγὸς νομάδων in Roman Arabia (1st-3rd Century). Central Power, Local Administration, and Nomadic Environment", dans A. S. Lewin et P. Pellegrini éd., *The Late Roman Army in the Near East from Diocletian to the Arab Conquest.* Proceedings of a colloquium held at Potenza, Acerenza and Matera, Italy (May 2005), bar is 1717, Londres, 2007, p. 277. Déjà Waddington avait fait cette suggestion, mais il n'excluait pas qu'il soit question seulement d'une statue de bronze !

38 Cf. M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie*, Paris, 2003, p. 509.

39 Il s'agit d'Abila de Pérée, moderne Ṣalṭ, à ne pas confondre avec Abila de Décapole près d'Irbid, ni avec Abila de Lysanias dont il est vient d'être question.

40 Cf. note 35 ci-dessus.

41 Cf. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927, p. 285-287.

42 W. H. Waddington, *ISyrie*, 2552 ; *ogis*, 420.

43 Difficile de comprendre s'il est le même que celui qui a pris les commandes de la ville avec Joseph (le fils de la femme-médecin) pour soutenir le siège contre les Romains (*BJ*, IV, 18), et qui meurt (de maladie) vers la fin du siège (IV, 68). On ne peut écarter l'hypothèse qu'il soit parent de Philippe par alliance et pas nécessairement juif, mais rien dans les récits de Josèphe ne va dans ce sens.

44 J. Aliquot me signale un Tyrien, Tiberius Iulius Zebdas, fils de Charès, dans une inscription latine de Germanie Inférieure : CIL, 13, 8593 (ILS, 2567) ; G. ALFÖLDY, *Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior*, Düsseldorf, 1968, p. 69-70, 212, n° 150.

45 L'inscription a été lue au musée de Damas par D. Sourdel qui en donne un dessin (*Les cultes du Hauran*, Paris, 1952, pl. IV, fig. 1). Je ne l'ai pas revue.

46 D. SOURDEL, *Cultes*, p. 45-46 (et dessin pl. IV, fig. 1) ; B. LIFSHITZ, *ANRW*, II, 8, p. 20 ; U. HÜBNER, "Baaras und Beelbaaros", *Biblische Zeitschrift*, 39, 1995, p. 252-255, en particulier 254 (qui semble ignorer Sourdel) ; (d'où Th. Weber, "Thermaquellen und Heilgötter des Ostjordanlandes in römischer und byzantinischer Zeit", *DaM*, 11, 1999, p. 438-439, ill. 2).

47 Josèphe, *bj*, VII, 178-189 ; F.- M. Abel, *Géographie*, I, p. 460-462 ; cf. E. Schürer, *History*, I, p. 326, n. 161.

48 Josèphe, *BJ*, VII, 180 (le nom) et 186-189 (les sources).

49 Eusèbe, *Onomasticon*, édit. Klostermann, p. 112, 15, et p. 44, 21.

50 *Petrus der Iberer*, éd. Raabe, p. 82 et 87-90.

51 [θερμὰ Β]ααρου : Cf. H. Donner, *The Mosaic Map of Madaba*, Kampen, 1992, p. 39.

52 Josèphe, *aj*, XVII, 171-172 ; *bj*, I, 657.

53 Reste évidemment la possibilité d'un village homonyme à proximité d'al-Ḥārrah et ce Zeus topique n'aurait donc aucun rapport avec les sources thermales du wādī Zarqā Ma'īn. La toponymie actuelle de la région n'incite guère à se rallier à cette solution.

54 M. SARTRE, "Les *métrokômiai* de Syrie du Sud", *Syria*, 76, 1999, p. 217.

55 Plusieurs visites récentes dans le village de Baṣīr nous ont convaincu de la pauvreté du site en vestiges antiques ; nous y avons vu une frise décorée d'une grecque, en plusieurs morceaux, quelques blocs de taille ancienne, mais aucune trace d'un monument de quelque importance. Le plus notable est sans doute le remploi de fragments de corniches dans une pièce en forme de tour dans une maison à l'ouest du village. Le site antique forme une petite butte qui domine la plaine environnante et qui pourrait justifier l'occupation par un poste militaire ; mais la butte est elle-même très peu étendue.

56 On a vu les textes 175 et 269b, tous les deux inédits, on a revu sur photographie de la MAFSS tout ou partie des 269 et 269a ; le texte 197 est perdu.

57 Il était à l'abandon le long d'une rue du village lors de notre dernière visite en 2007.

58 À ne pas confondre avec un village homonyme sur la route entre Damas et Palmyre, où stationna la III[e] légion *Gallica* à partir du IV[e] siècle : R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927, p. 271 ; *ACO*, 2, 1, 2, p. 154, l. 34.

59 L'édition de H. St. Thackeray ne signale pas de variantes dans les manuscrits, mais son apparat critique est mince ; de plus, la correction peut être ancienne et avoir été adoptée par toute la tradition manuscrite. L'édition due à A. Pelletier dans la CUF (1959) adopte la même leçon : οἱ ἐν Ἐκβατάνοις.

60 *AJ* XVII, 198 ; *BJ* I, 672. Sur les levées à l'intérieur du royaume, comportant juifs et non-juifs, A. SCHALIT, *König Herodes : der Mann und sein Werk*, Berlin, 1969, p. 167-183 (reprint 2001).

61 Trouvée par la MAFSS, la pierre a été transportée dans la cour du musée de Der'ā où elle est conservée.

62 Flavius Josèphe, *AJ*, XII, 148-153.

63 Je dois à Julien Aliquot plusieurs suggestions : la restitution de Ναρου plutôt que Νατου comme patronyme, ce premier nom étant attesté alors que le second est inconnu ; la coupe τέκνῳ Ν - - plutôt que τέκνων, ce qui m'incite à suggérer que le fils porte le nom du grand-père, Ναρος. Il faut ensuite placer le début du verbe qui se termine en -ήσας, aussi bref que στήσας ou, comme le suggère J. Aliquot, ποιήσας.

64 Ainsi à Der'ā (XIV, 32), à Ṭafas (XIV, 267), à Umm al-Jimāl (*IGLJ*, V/1, 164-165).

65 R. DUSSAUD et Fr. MACLER, *Voyage archéologique au Safa*, Paris, 1901, p. 146 n° 4 ter = XVI, 533.

66 A. G. WRIGHT et A. SOUTER, *PEF-QS*, 1895, p. 138, n° 65.

67 *paes* III A, 797[1].

68 E. Littmann, *paes* III A, p. 425.

69 R. D. Sullivan, "The Dynasty of Judaea in the First Century", *anrw*, II, 8, p. 343.

70 P. A. HOLDER, *Studies in the auxilia of the Roman Army,* Oxford, 1980, p. 239, n° 231 ; il la place entre la *ala Augusta Gemina Colonorum* et une εἴλης Κολονῶν attestée en Galatie.

71 D. B. Saddington, *The Development of the Roman Auxiliary Forces*, Harare, 1982, p. 69-70. Je n'ai pu consulter M. H. GRACEY, *Roman army in Syria, Judea and Arabia*, 1981.

72 Cf. plus bas l'exemple d'Archieus ; voir aussi la carrière de T. Mucius Clemens qui fut préfet d'une aile de l'armée d'Agrippa II au début de la guerre juive avant d'être préfet de la *cohors I Lepidiana equitata* : M. AVI-YONAH, "The epitaph of T. Mucius Clemens", *IEJ*, 16, 1966, p. 58-64 ; cf. *AE* 1967, 525 ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1970, 633 ; A. MARTIN, "T. Mucius Clemens, praefectus castrorum d'Agrippa II", *ZPE*, 52, 1983, p. 203-210 ; S. SCHWARTZ, "T. Mucius Clemens, commander of the army of Agrippa II. An epigraphical note", *zpe*, 56, 1984, p. 240-242 ; *Id.*, "T. Mucius Clemens. A Supplementary Note", *zpe*, 58, 1985, p. 296, *Bull. épig.* 1984, 508 ; S.R. Llewelyn éd, *New Documents illustrating Early*

Christianity, t. 8, Grand Rapids, 1998, section 13. Mais la situation paraît exceptionnelle du fait de la collaboration entre les deux armées durant la guerre juive.

73 *Périple de la mer Érythrée*, § 19 ; cf. G. K. YOUNG, "The Customs-Officer at the Nabataean Port of Leuke Kome (*Periplus Maris Erythraei* 19)", *ZPE*, 119, 1997, p. 266-268.

74 *CIS*, II, 195, 196 ; E. LITTMANN, *PAES*, IV C, 96 ; J. STARCKY, "Une inscription nabatéenne provenant du Djof", *RBi*, 64, 1957, p. 196-217 ; J.-T. MILIK, "Nouvelles inscriptions nabatéennes", *Syria*, 35, 1958, p. 243-246, n° 6.

75 J. F. HEALEY, *The Nabataean Tomb Inscriptions of Mada'in Salih*, Oxford, 1993, n° 6, 24, 32, 34, 38 pour stratègos ; n° 6, 7, 20, 32, 39, pour éparchos ; stratègos à Madaba, *RES* 674 = Healey p. 247.

76 M. KALOS, "Le site de Saḥr (Syrie du Sud)", *Topoi*, 7, 1997, p. 965-991 ; *Id.*, "Le temple de Saḥr al-Léjà (Syrie du Sud), nouvelles données archéologiques", dans K.S. FREYBERGER, A. HENNING et A. VON HESBERG dir., *Kulturkonflikte im Vorderen Orient an der Wende vom Hellenismus zur römischen Kaiserzeit*, Rhaden/Westfalen, 2003, p. 157-167 ; Th. WEBER, "Ein herodisches Statuendenkmal in der syrischen Basaltwüste", *ibid.*, p. 255-272 ; on trouvera l'ensemble de la bibliographie dans Th. WEBER, *Die Skulpturen*, cité à la note suivante. D'une manière plus générale, J.-M. DENTZER, "L'espace des tribus arabes à l'époque hellénistique et romaine : nomadisme, sédentarisation, urbanisation", *CRAI*, 2000, p. 231-261.

77 Cf. en dernier lieu Th. Weber, *Die Skulpturen aus Saḥr und die Statuendenkmäler der römischen Kaiserzeit in südsyrischen Heiligtümern*, vol. II de J.-M. DENTZER et Th. M. WEBER dir., *Hauran* IV. *Saḥr al-Ledja,* Beyrouth, 2009, p. 45, avec quatre propositions de restitution de la face ouest du podium aux statues.

78 La présence de chaînes avait d'abord conduit à croire qu'il s'agissait de prisonniers ; en fait, Th. Weber estime aujourd'hui qu'il s'agit seulement de deux dompteurs dont la présence se justifie par l'attelage de fauves de l'un des chars. Le motif est attesté ailleurs ; cf. Th. Weber, *Die Skulpturen,* p. 36-38.

79 Cf. Th. Weber, *Die Skulpturen*, p. 72-73.

80 Cf. Th. Weber, *Die Skulpturen*, p. 69-72 et p. 228-229.

81 Sur tout ceci, Th. Weber, *Die Skulpturen*, p. 71-76.

82 La roue peut certes être un emblème de Némésis, mais les exemples cités ici et la plupart de ceux répertoriés par Th. Weber évoquent précisément les éléments de char du monument de Saḥr.

83 On trouvera un relevé à peu près exhaustif dans l'ouvrage de Th. Weber.

84 Un aurige provenant de Khirbet Ghazāleh est conservé à Bostra, mais ce site devait se trouver dans l'État hérodien. Une roue est conservée aussi au musée de Suweidā', d'autres proviennent de *Seeia*, et des éléments de même nature conservés à Bosra sont d'origine inconnue.

85 Ainsi le cavalier de *Canatha :* Th. Weber, *Die Skulpturen*, p. 160.

86 Cf. Th. FRANKFORT, "Le royaume d'Agrippa II et son annexion par Domitien", *Hommages à Albert Grenier*, Bruxelles, 1962, p. 659-672, reste important. Déjà H. SEYRIG, "Les ères d'Agrippa II", *RN*, 1964, p. 62 (= *Scripta Numismatica*, p. 132), suggérait une annexion partielle de son royaume par Rome.

87 La datation traditionnelle selon le système Seyrig donnerait 93-94, ce qui paraît pratiquement impossible. En effet, si comme Josèphe l'indique lui-même (*AJ* XX, 267) il a achevé d'écrire les *Antiquités* dans la 13e année du règne de Domitien, soit 93-94, on ne comprend pas comment il pourrait rapporter l'information que, depuis que les Romains ont pris en charge les domaines d'Agrippa II, ils ont imposé à la population de *Bathyra* (ce qu'il faut sans doute comprendre comme les colons et descendants de colons dont il a été question plus haut) l'ensemble des taxes dont ils étaient alors exempts, suscitant leur mécontentement. Cf. A. KUSHNIR-STEIN, *op. cit.*, p. 128, n. 17.

88 Cf. M. SARTRE, "Rome et les Arabes nomades : le dossier épigraphique de *Eeitha*", dans D. GENEQUAND et Ch. ROBIN éd., *Regards croisés de l'histoire et de l'archéologie sur la dynastie Jafnide*, Paris, 24 et 25 novembre 2008, à paraître.

89 Un autre exemple possible, mais peu clair, est celui de Philippe fils de Iakimos. Il apparaît dans un texte safaïtique cité par M. MACDONALD, *Syria*, 1993, p. 343 et n. 259, et discuté par le même, "Herodian Echoes in the Syrian Desert", dans S. BOURKE, J.-P. DESCŒUDRES, A. WALMSLEY éd., *Trade, Contact, and the Movement of peoples in the Eastern Mediterranean : Papers in honour of J. Basil Hennessy. Mediterranean Archaeology*, Suppl. volume 2, Sydney, 1995, p. 285-290, qui porte la mention : « … et il fit paître les moutons l'année où les gens du Hauran se plaignirent à César au sujet de Philippe (ou « accusèrent Philippe devant César ») ». S'il s'agit de Philippe fils de Iakimos, cela indiquerait que celui-ci entra au service de Rome après l'annexion de l'État d'Agrippa II, puisqu'il n'y a aucune raison que les habitants du Hauran, qu'ils habitent le royaume nabatéen ou celui d'Agrippa II, se plaignent à l'empereur des agissements d'un agent royal. Mais ceci reste largement énigmatique.

Pour citer cet article

Référence électronique

Maurice Sartre, « Brigands, colons et pouvoirs en Syrie du Sud au Ier siècle de notre ère », *Anabases* [En ligne], 13 | 2011, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 02 janvier 2016. URL : http://anabases.revues.org/1889

Référence papier

Maurice Sartre, « Brigands, colons et pouvoirs en Syrie du Sud au Ier siècle de notre ère », *Anabases*, 13 | 2011, 207-245.

À propos de l'auteur

Maurice Sartre
Professeur émérite à l'Université François-Rabelais, Tours
Membre senior de l'Institut Universitaire de France
Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, Lyon
sartre@wanadoo.fr
